Give... Donnons

La Survivance

Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de la Colombie
(A.C.F.A. — F.C.F.C.)

VOLUME XXX EDMONTON, ALBERTA Mercredi le 26 mars 1958 No 18

La famille de M. et Mme Rosaire Hébert



Photographie prise à l'occasion de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Denis Hébert. L'on remarque de gauche à droite, première rangée: la Rév. Soeur Rosaire-Marie, a.s.v. (Yvette), M. et Mme Rosaire Hébert, M. l'abbé Denis; deuxième rangée: Robert, Mme A. Durocher (Isola), Mme W. Borle (Sylvianne), Mme A. Lesberg (Odile) Mme E. Leblanc, (Marie-Claire), Honoré; troisième rangée: Walter, Etienne, Laurent et Prosper. — M. Elphège Hébert, de Guy n'avait malheureusement pas pu se rendre à la cérémonie et Mme P. Farley (Thérèse) était absente au moment où cette photographie fut prise. — "La Survivance" publiera la semaine prochaine un compte rendu de la cérémonie qui fut présidée par S.E. Mgr A. Jordan, o.m.i. — L'on pourra lire dans le courrier de St-Edmond de Calder de cette semaine, le récit de la première Grand'messe de M. l'abbé Hébert. Nous sommes heureux de présenter au nouvel ordonné, ainsi qu'à tous les membres de sa belle famille l'hommage de nos plus sincères félicitations.

Session provinciale

De tous les problèmes étudiés le plus important est celui des magistrats de police

Abe Miller ne parvient pas à rendre victorieux le "gros bon sens"

Modifications apportées à la loi des Caisses populaires.

La loi relative aux Caisses populaires a subi 5 modifications.

Jusqu'à date, la section 19 permettait de "payer aux héritiers d'un membre défunt une somme de $200.00 sur l'argent enregistré à son crédit, mais une période de deux mois après sa mort, devait s'écouler.

L'amendement corrige cette situation en permettant au local de payer "immédiatement" après le décès et augmente le montant payable à $500.00.

La clause 24, relative "à un comité de trois membres" a été changée de sorte que le comité de gérance des Caisses populaires n'aient "pas moins de trois membres".

La section 34 a été clarifiée. Cette section prescrivait que "tout emprunt doit être considéré par une majorité des comités de crédit et des directeurs". Maintenant, la loi précise que l'emprunt doit être considérée par une majorité provenant "de chacun de ces comités".

La section 39 demeure la même, sauf pour l'addition des mots "dans l'affirmative"; "nécessitant une majorité des actionnaires", "Votant dans l'affirmative" pour un emprunt requis par la Caisse.

La section 58 est amendée de façon à permettre un plus long délai au cas ou une liquidation des affaires de la Caisse deviendrait nécessaire. Ce délai, fixé à 90 jours, "peut maintenant être prolongé suivant la discrétion du Surintendant des Caisses.

Essence rouge "renversée".

La motion de M. Soetart, député de St-Albert, demandant qu'on accorde aux fermiers le privilège de brûler de l'essence rouge dans leurs camions, a été défaite, sous prétexte que cette exemption causerait plus d'ennuis non seulement aux autorités policières, mais aux fermiers eux-mêmes.

Le ministre de l'agriculture expliqua que les fermiers ne paient qu'un sou de taxe par gallon d'essence rouge. M. Hooke, ministre des Affaires municipales, déclara que "maints conseillers" après consultations avaient admis "qu'aucun contrôle ne serait possible si l'on accordait d'autres concessions à ce sujet."

Il accusa M. Soetart de se servir de la cause des cultivateurs pour faire de la politique en faveur du parti libéral.

En dernière ressource, M. Soetart, pria le ministre qu'au moins l'on n'encourage pas les inspecteurs à demeurer "aux portes des élévateurs afin de pincer ceux qui vont y délivrer leur grain, dans l'espoir qu'ils ont de l'essence rouge dans leurs camions."

Quant aux "conseillers", après avoir vainement tenté d'obtenir leurs noms, M. Soetart répliqua "qu'ils ne sont pas en mesure d'opposer le gouvernement d'aucune manière, en raison de la situation pécuniaire des municipalités."

* * *

Achat de fermes.

Dans le but d'encourager l'établissement de futurs fermiers, le gouvernement a institué un comité provincial qui dirige le programme d'achats de fermes. Ce comité provincial étudie les recommandations présentées par un comité municipal, composé de trois membres locaux, et agit en conséquence. Un maximum de $7500.00 peut ainsi être obtenu, ou 75% de la valeur d'une terre, payable en 20 ans, avec intérêt à 5%. Toute personne, ayant trois ans d'expérience en agriculture, et âgée de moins de 55 ans peut profiter de ces avantages. Plus de 43 comités, sont, actuellement en opération, par toute la province, et plus de 29 applications ont été reçues dont 19 furent approuvées. En tête du comité provincial se trouvent: M. J. I. Sterling, M. Harry Allan, et M. Davey.

Magistrats et justice

Abe Miller, député libéral et avocat d'Edmonton a plaidé en vain, la cause de la justice. La motion suivante fut la base de son discours, et pendant trois heures, il martela sur son importance.

A savoir: "Que le gouvernement adopte aussitôt que possible, un programme permettant la nomination de personnes ayant étudié le Droit et dûment qualifiées, aux postes de magistrats." La motion porte aussi une provision pour le service de magistrats de circuit qui jugeraient dans les centres ruraux."

Les arguments de M. Miller peuvent se résumer ainsi: la justice, la protection des droits de l'individu et la responsabilité de la société envers chacun de ses membres.

M. Manning, procureur-général, s'arrêta au "sens commun, à l'impossibilité d'obtenir des avocats comme magistrats, et le résultat en général, satisfaisant du système actuel."

M. Miller compara le "bon sens seul" dans l'administration de la justice à "une dose d'huile de castor et l'usage du liniment" en cas de maladie.

S'il n'est pas avantageux d'employer des hommes qualifiés pour une chose, il ne l'est pas plus pour une autre, ni pour le gouvernement d'employer des docteurs et des architectes dans leurs départements."

Sur la protection des droits de l'indi-

(suite à la page 8)

A Vancouver



Madame Eugénie Lacerte qui, malgré ses 85 ans, est encore très active à toutes les oeuvres de la paroisse du T.S. Sacrement, célèbre lundi prochain le 50e Anniversaire de son arrivée à Vancouver. On lira avec intérêt, en page 3, le récit des fêtes organisées par le cercle Canadien-français, en l'honneur de Madame Lacerte.

Autour du monde...

Montréal. (BUP) — Au Canada, le chiffre officiel des candidats aux 265 sièges du parlement a été connu, le 17 mars. En tout, 836 personnes se présenteront aux élections le 31 mars.

Alors que la campagne électorale poursuit son cours, d'une côte à l'autre de notre pays, l'opinion mondiale est toujours sollicitée par l'évolution des pourparlers entre l'Est et l'Ouest, en vue d'une éventuelle rencontre à l'échelon le plus élevé.

* * *

Le 18 mars, le premier ministre de la Grande-Bretagne, M. Macmillan, recevait du premier ministre soviétique une nouvelle lettre, la 9ième. Ces lettres viennent s'ajouter à un très grand nombre de notes, de mémoires, de communiqués et autres documents échangés au niveau des ministres des Affaires étrangères.

On a compté que, depuis le 10 décembre, entre Moscou, Washington, Londre et Paris, il a été échangé 15 lettres.

* * *

A l'heure actuelle, les chances d'une réunion à l'échelon le plus élevé, sont assez importantes, à condition que les dirigeants soviétiques ne pratiquent pas l'obstruction systématique.

Les dirigeants occidentaux sont en faveur d'une réunion de ce genre, mais voudraient avoir des garanties. Il s'agira de pourparlers pouvant aboutir et non pas uniquement d'une réunion stérile destinée à faciliter la propagande anti-occidentale du Kremlin.

D'autre part, les Soviétiques se sont déclarés en faveur d'une organisation du contrôle de cet espace et de son utilisation à des fins exclusivement pacifiques.

Les dernières propositions soviétiques en ce qui concerne une réunion à l'échelon le plus élevé, étaient l'offre d'un ordre du jour en 4 points, qui comprenait en plus du contrôle de l'espace interplanétaire une proposition de démantellement des bases militaires étrangères, en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Un autre point de la proposition soviétique était la création, dans le cadre de l'ONU, d'un système de contrôle.

Le jour même, M. Christian Pineau, ministre des Affaires étrangères de la France, annonçait à Paris que le point de vue conjoint de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis sur la question de la conférence à l'échelon le plus élevé, allait être exposé prochainement à la conférence du conseil de l'OTAN. Les ministres des Affaires étrangères des 3 pays avaient eu l'occasion de se rencontrer à Manille à l'occasion de la conférence du SIATO.

De son côté, le secrétaire d'Etat américain, M. Dulles, a déclaré que la proposition soviétique de l'organisation du contrôle de l'espace inter-planétaire ne devrait avoir rien à faire avec l'offre d'éliminer les bases américaines à

(suite à la page 8)

Faits et commentaires

Choc en retour

C'est très joli de vouloir envoyer une bombe "H" dans la lune comme certains savants américains en ont conçu le dessein, mais il faut tout prévoir. Un spécialiste suédois de la physique nucléaire vient de révéler, au terme de longs et minutieux travaux, que dans le cas prévu, la formidable énergie ainsi libérée dans l'espace, provoquerait un choc en retour sur notre planète d'une violence inouïe. D'après le docteur Robert Engstroem, nous assisterions à un raz de marée monstre qui balayerait les continents sur un immense espace. Et le cataclysme se produirait en quelques minutes, peut-être même en quelques secondes seulement.

En tout état de cause, il se produirait un déséquilibre aux conséquences tragiques dans le mouvement lunaire strictement connexe à celui de la terre.

"Guerre à la barbe"

De même que la disparition progressive du fès au temps de Mustapha-Kémal, marqua le début d'une ère nouvelle en Turquie dans les années 1923-1930, on a tout lieu de croire que le succès de la campagne entreprise dès 1954 en Inde, pour amener les hommes à se raser la barbe, est signe, là aussi, que la modernisation de la vie est désormais commencée, s'il reste un long chemin à parcourir.

Aujourd'hui, les foules de Bombay, de Calcutta ou de Madras, ont une physionomie bien différente de celle qu'elles avaient encore il y a seulement trois ou quatre lustres. La plupart des hommes ont maintenant le visage parfaitement imberbe, ce qui explique le développement considérable pris dans le pays par les fabriques de lames de rasoir et l'interdiction formelle d'en importer pour en développer l'industrie. On en a consommé plus de 250 millions en 1957 dans la République indienne.

La "guerre à la barbe" a connu un succès qui ne laisse pas de surprendre dans ce pays traditionnaliste par excellence.

"Chiens méchants"

Depuis trois ans qu'il assume la charge de ministre des Postes dans l'Etat de l'Ohio, M. Arthur Summerfield, fait la guerre aux chiens qui, dans les campagnes, ont l'habiture de s'en prendre aux mollets des facteurs dès qu'ils apparaissent dans la cour de la ferme. Il y a déjà de nombreux mois que, pour parer à cet inconvénient, le ministre prit des dispositions pour faire distribuer à ses facteurs, des pantalons fortement rembourrés. Si cette mesure lui valut une grande popularité de la part de ces braves fonctionnaires, elle est aujourd'hui singulièrement dépassée, les chiens s'en prenant désormais à leurs chevilles où à leurs mains. Devant leurs protestations unanimes, M. Summerfield a cru bon d'avertir que le courrier ne serait plus distribué aux propriétaires dont les chiens se seraient rendu coupables d'agressions, ceux-ci ne sont pas attachés. Toutefois, la situation risque de se compliquer et il est probable que le ministre sera obligé de revenir sur sa décision, justifiée sans doute mais qui n'en va pas moins à l'encontre de la loi, celle-ci faisant une obligation formelle à l'administration des postes de remettre aux destinataires le courrier dûment affranchi, "aux risques et périls des facteurs".

L'une des caractéristiques de la campagne politique actuelle: la fatigue

Ottawa. (BUP) — La formation d'une société pour la protection des politiciens devrait être une des premières choses que le gouvernement aura à voter, mais en toute probabilité, la fureur de la campagne sera oubliée si vite après le jour de l'élection qu'aucun organisme contre la cruauté envers les politiciens ne verra jamais le jour.

Pourtant, tous, du plus humble membre des associations des circonscriptions jusqu'aux candidats et leaders nationaux, sont maintenant convaincus que la fondation d'un tel organisme est nécessaire. Le but de la société serait de bannir à tout jamais le retour d'une campagne électorale nationale qui aurait la moindre ressemblance avec la campagne actuelle.

Pour ce qui est de l'usure physique de l'individu, la lutte actuelle est considérée par les combattants comme la plus dure compétition d'endurance de ce genre dans l'histoire canadienne.

La campagne a déjà fait deux victimes. Le chef socialiste, M. M. J. Coldwell et l'ancien membre libéral, M. Gibb Weir, qui a été obligé de retirer sa candidature pour des raisons de santé. Les quartiers généraux des partis prétendent que ces deux cas ont servi à détourner l'attention publique du nombre des victimes que la lutte a fauché à tous les échelons.

La situation était résumée la semaine dernière par un libéral à Ottawa. "Tout le monde est exténué. Heureusement, la fatigue est impartiale et ne favorise aucun parti. D'ici la fin, le 31 mars, la lutte sera une course contre l'endurance physique."

A Ottawa on souligne que la campagne, cette fois-ci, a été de deux semaines la plus longue et d'un mois plus longue que la plupart des autres.

Ce fut aussi une campagne d'hiver avec des tempêtes de neiges abondantes qui ont isolé certaines circonscriptions. Le mauvais temps a souvent fermé les aéroports et obligé les leaders et les candidats à changer leur horaire.

Ainsi M. Lester Pearson était à Chapleau, Ont., la semaine dernière quand l'aéroport fut fermé et l'on dut mettre sur pied un train spécial pour Sudbury d'où il sauta dans une voiture pour arriver à Elliott Lake cinq heures en retard.

Un facteur qui est pour beaucoup dans la fatigue des candidats est le fait que c'est la deuxième fois en moins d'un ans qu'ils cherchent à attirer les électeurs.

La presse catholique aux Etats-Unis

Washington (CCC) — Selon les données statistiques les plus récentes, le nombre des abonnés à l'une ou l'autre publication catholique a passé aux Etats-Unis de 22,699,394 en 1956 à 24,105,987 en 1957.

L'on compte plus de 43,635,000 catholiques aux Etats-Unis. La presse catholique hebdomadaire catholique des Etats-Unis enregistre actuellement un tirage se montant à 23,368,348 exemplaires, en augmentation de 7,000,000 sur les chiffres d'il y a cinq ans.

Cinq à dix ans dans l'espace

Washington. — Le Dr John P. Hagen, directeur du Projet Vanguard, a dit que le nouveau satellite américain demeurera probablement en orbite durant cinq à 10 ans.

En se basant sur des chiffres provisoires, dit-il, le satellite voyage entre 18,000 et 19,000 milles à l'heure et que sa course elliptique s'éloigne jusqu'à 2,500 de la terre et s'en rapproche jusqu'à 400 milles.

D'après ces données, le satellite aura une très longue vie, a dit M. Hagen à une conférence de presse.

* * *

Washington. — Le Comité sénatorial faisant enquête sur les "rackets" aux Etats-Unis annonce que cinq directeurs d'Unions ouvrières se sont appropriés des fonds de ces Unions atteignant 10 millions. Ces directeurs, dit ce Comité, agissent en véritables dictateurs depuis plusieurs années.

Le Marché commun européen peut influencer grandement le commerce extérieur du Canada

Ottawa. (BUP) — L'ouverture de la première assemblée européenne du Marché Commun à Strasbourg la semaine dernière, soulignait encore une fois l'importance d'une politique cohérente du Canada envers l'Europe occidentale.

Pour beaucoup de Canadiens l'alliance douanière entre la France, l'Allemagne, l'Italie et le Bénélux (Belgique, Hollande et Luxembourg) demeure éloignée des réalités nord-américaines. Pourtant une politique suivie s'impose si nous ne voulons pas perdre des millions de dollars d'exportations chaque année.

L'attitude officielle du gouvernement est celle d'un optimisme modéré, mais les milieux d'affaires sont généralement plus sceptiques.

Un nombre toujours grandissant d'exportateurs canadiens craignent que le Marché Commun européen qui vise la fin des barrières douanières, n'en érige pas des nouvelles, supra-nationales. Celles-ci favoriseraient certes le commerce entre les six pays membres, mais pourraient devenir encore plus redoutables que celles existantes pour le reste du monde, plus particulièrement les Etats-Unis, l'Angleterre et le Canada.

L'attitude de Washington suit de près celle d'Ottawa tandis que Londres essaye de concilier deux politiques contradictoires. D'un côté, l'Angleterre est tentée de répondre à l'invitation de se joindre aux six pays du Marché Commun, mais en même temps elle voudrait garder la structure économique du Commonwealth, c'est-à-dire la préférence douanière (le British Preferential Act) sans laquelle les exportations britanniques vers les dominions et les anciennes colonies se verraient mises au même rang que celles de n'importe quel autre pays.

L'optimisme qu'affichent les milieux gouvernementaux à Ottawa est basé sur l'avenir. Le marché commun conduira l'Europe vers l'expansion économique qui en fin de compte favorisera le commerce international y compris celui du Canada.



Regard de reconnaissance. — Gilles Camirand, âgé de 3 ans et demi, de Montréal, semble dire merci à l'instrument qui a permis à son petit coeur de battre durant onze jours, à la suite d'une opération cardiaque excessivement délicate.

Djakarta. — Les étudiants de l'Université ont manifesté devant l'Ambassade des Etats-Unis. Ils voulaient par là protester contre l'intervention supposée des américains dans les affaires indonésiennes et contre le Traité du Sud-Est asiatique.

* * *

Paris. — La France et la Tunisie seraient sur le point de régler leur différent au sujet de l'attaque, par les avions français contre un village tunisien le mois dernier. De sources diplomatiques, nous apprenons qu'il ne reste plus qu'à régler quelques détails.



A l'école Saint-Grégoire d'Edmonton. — Cette photographie fut prise au cours de la cérémonie de l'inauguration officielle de la nouvelle école St-Grégoire, située dans l'ouest de la ville, à 10735 McQueen Drive. Grâce aux démarches de parents intéressés, l'on y enseigne le français à cette école, dont le principal est M. Joseph Durand. L'on remarque sur la première rangée: M. l'abbé J. E. Crough, assistant-chancellier, M. l'abbé Renée Jacob, curé de Sainte-Anne, le Dr Joseph Moreau, commissaire aux Ecoles Séparées, S. Exc. Mgr J. H. MacDonald, archevêque d'Edmonton, M. l'abbé A. McRae, vicaire à St. John et M. l'abbé D. MacDonald, vicaire à St. Andrew.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109e rue, Edmonton, Alberta.
Fondé le 16 novembre 1928.
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur : R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Provinces de l'Ouest : $2.50 par an; Québec : $3.00 par an ; Etats-Unis et Europe : $3.50 par an.

Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.

Autorisé comme envoi postal de le deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 26 MARS 1958

Plus qu'un droit, c'est un devoir

Nous vivons en démocratie. Or dans une démocratie vraie, l'élément le plus important, c'est le vote. Voter constitue plus qu'un privilège ou un droit des citoyens, c'est un devoir et ce devoir peut facilement devenir une obligation grave de conscience, lorsque par exemple, il s'agit d'éliminer un parti ou un candidat qui est indigne de recevoir une parcelle de l'autorité de Dieu lui-même. On l'a bien vu lorsque, il y a quelques années, le Saint-Père a forcé même les religieuses cloîtrées à sortir de leur couvent pour se rendre aux urnes. Sans raisons sérieuses, l'on peut donc difficilement s'exempter d'aller voter.

Mais encore faut-il accorder son vote d'une façon consciencieuse et intelligente. Pour satisfaire sa conscience, il faut donner son suffrage, sous le regard de Dieu, à celui que l'on croit le plus apte à procurer le bien commun de la société. Si j'ai le choix entre quatre ou cinq candidats, je me demanderai: "Auquel d'entre eux accepterais-je de confier l'administration de mes propres affaires ?" La réponse que je donnerai à cette question devrait satisfaire les exigences de ma conscience.

Voter d'une façon consciencieuse, mais voter également d'une façon intelligente, ce qui suppose une connaissance suffisante de la doctrine sociale véritable et ce qui exige que l'on se renseigne sur la valeur des candidats et des programmes des différents partis.

Au cours de la petite enquête personnelle que je ferai, (j'aurai bien soin de ne pas me fier aux annonces publicitaires) deux points principaux devront attirer mon attention: le sens de la justice et la compétance des candidats.

Possède le sens de la justice, celui qui est convaincu que, selon le mot de Léon XII "**l'autorité civile ne doit servir, sous aucun prétexte, à l'avantage d'un seul ou de quelques-uns, puisqu'il a été institué pour le bien commun.**"

Est compétant celui dont la culture et l'instruction lui permettront d'acquérir des idées nettes et claires sur les différentes lois ou mesures qu'il sera appelé à adopter pour procurer le bien commun. En plus de ces connaissances théoriques, il lui faudra également disposer d'un bon jugement pratique.

D'ici au 31 mars prochain, méditons sur cette autre parole de Léon XII:

"**Mais en général, comme nous l'avons dit, ne vouloir prendre aucune part aux affaires de l'Etat serait aussi répréhensible que de ne pas se soucier du bien commun et de ne lui apporter aucun concours; d'autant plus que la doctrine même qu'ils professent convie les catholiques à l'accomplissement parfait et consciencieux des devoirs du citoyen.**

D'autre part, s'ils s'abstiennent, les rênes du gouvernement passeront aisément aux mains de ceux dont les opinions n'offrent guère de garantie pour le bien de la société".

J. P.

Dix-neuf années de pontificat

Chaque année, le couronnement du pape régnant est commémoré à la date où il a eu lieu. Exceptionnellement, le 12 mars dernier, ces fêtes ont été décommandées. En signe de tristesse. L'affaire de l'évêque de Prato, de récentes campagnes anticléricales inspirées, à la veille des élections législatives, par les éléments italiens d'extrême-gauche, ont été des sujets d'amertume profonde pour le souverain pontife. Pie XII s'est donc contenté, au jour anniversaire de son couronnement, d'accorder une importante audience générale dans la basilique de Saint-Pierre, et d'adresser, comme il a coutume de le faire, en plusieurs langues, une allocution aux pèlerins.

La circonstance se prête à une tentative de définir la physionomie originale du pape régnant. Bien que la mission enseignante dont sont chargés les successeurs de saint Pierre soit toujours la même, c'est-à-dire la garde du dépôt confié aux apôtres et à ceux qui sont venus après eux, chacun des pontifes qui se sont assis sur la chaire apostolique, a nécessairement apporté dans l'accomplissement de sa tâche, quelque chose de sa physionomie propre. C'est ainsi que les circonstances, les événements qui ont jalonné les dix-neuf ans de pontificat écoulés aujourd'hui, ont largement contribué à mettre en relief le tempérament de Pie XII et ses qualités essentielles.

Le souverain pontife, nul ne l'ignore, est Romain. Il est né le 2 mars 1876, à quelques pas du Château-Saint-Ange, non loin du Vatican, d'une famille de haute bourgeoisie papale, profondément attachée au pontificat mais où, cependant, la fibre patriotique n'était pas en défaut. C'est ce monde romain, tout dévoué à l'Eglise, certes, mais désireux de travailler à la grandeur de l'Italie, qui prépara, en quelque sorte, sur le terrain social d'abord, avec Léon XII, sur le plan politique ensuite avec Pie X, Benoit XV et PieXI, la transition entre l'ancien régime, celui du pouvoir temporel effondré le 20 septembre 1870, et les rapports harmonieusement rétablis entre l'Eglise et l'Etat à la faveur des accords stipulés le 11 février 1929, connus sous le nom d'Accords du Latran, lesquels mirent un point final à la question romaine.

Le fait, pour Eugène Pacelli, devenu le Pape Pie XII, d'avoir grandi dans ce milieu, ne doit jamais être perdu de vue si l'on veut se faire une juste idée de son action. A ce "climat" si particulier dans lequel a grandi et travaillé comme jeune prélat, le futur successeur du pape milanais et conciliateur que fut Pie XI, il faut ajouter une expérience diplomatique consommée et de multiples voyages, en France, en Amérique du Sud et du Nord, après de longues années de séjour en Allemagne, en Hongrie, enfin, voyages d'autant plus profitables que le prélat puis cardinal-secrétaire d'Etat était plus particulièrement doué pour les langues.

Une large vision de ce qu'est la société contemporaine et ses besoins de toutes sortes, les grands moyens d'information dont il dispose, ont permis à Pie XII de prendre une part plus directe, plus active encore que n'avaient fait ses prédécesseurs, à la vie de son temps et à scruter les grands problèmes qui se posent aujourd'hui, avec une lucidité toute particulière.

Le pape actuel est sans doute celui qui, au cours d'une carrière aussi longue que féconde, aura eu le plus de contacts avec ses contemporains de toute nationalité, profession, confession religieuse même, de quelque rang social que ce soit. Avec ce scrupule infini, ce souci du détail et de l'exactitude qui le caractérisent, Pie XII adresse à chacun des groupes qu'il reçoit, qu'il s'agisse de participants à un congrès, de représentants d'une catégorie quelconque, voire d'un groupe sportif, un discours témoignant d'une compréhension remarquable des soucis, préoccupations, nécessités des uns et des autres. Ainsi, sur quelque terrain que ce soit, grâce à ces interventions quasi quotidiennes du souverain pontife, l'Eglise s'insère dans toutes les questions à l'ordre du jour et fait connaître leur solution chrétienne.

Mais il y a plus. Pie XII est un pape dynamique par excellence. Il aime à ce que ses enseignements passent du domaine théorique à celui des applications pratiques. Ainsi est née cette "Croisade pour un monde meilleur" dont la prédication fut confiée, en Italie, à des Jésuites éloquents comme le Père Lombardi, le Père Rotondi, et qui peu à peu s'étend dans tous les pays du monde. Des expériences vécues ont été réalisées à Rome, à Bologne, à Pérouse, à Imola, ailleurs encore, et ne cessent de se multiplier, non seulement dans la Péninsule tout entière mais bien au delà des frontières de l'Italie et singulièrement en France.

Chaque étape franchie est le résultat direct d'un enseignement du Pape, à telle enseigne que l'on peut qualifier plus que jamais la colline du Vatican comme un phare lumineux projetant sa clarté sur un monde enténébré et livré à l'angoisse de l'incertitude.

Jean Imbert

La Bible vous parle

Tu n'auras plus le soleil comme lumière, le jour, la clarté de la lune ne t'illuminera plus. Mais Yahvé sera ta lumière éternelle et ton Dieu sera ta beauté.

(Is 60,19)

Apostolat très varié des Oblates Missionnaires de l'Immaculée


Les Oblates, secrétaires à Chambly, P.Q.


Deux Oblates au service social de Gaspé


Garde Cécile Coté, oblate, à la pouponnière de Ste-Agathe

Nouvelle forme de vie religieuse dans l'Eglise

Les Oblates Missionnaires de l'Immaculée

(suite)

Pour faire suite à un article paru récemment sur les Oblates Missionnaire de l'Immaculée, nous décrirons aujourd'hui quel genre de travail elles accomplissent et quelles sont les conditions d'admission dans cet Institut.

Le but spécial de la fondation de l'Institut des Oblates, est de se mettre à la disposition entière de l'Eglise pour aller partout où le Christ a ses droits. C'est pourquoi tout genre de travail que peut demander l'Evêque dans son diocèse, les Oblates s'efforceront de l'accomplir avec toute la disponibilité possible, mettant toute leur initiative et leurs talents au service de cette oeuvre pour la faire réussir, si Dieu le veut pour Sa gloire.

Comme pour toute autre congrégation religieuse, les Oblates ont comme première obligation de travailler à leur sanctification personnelle mais ce travail doit se faire dans l'apostolat, qui est leur mission officielle dans la Ste Eglise.

Les Oblates n'ont aucun genre d'oeuvre en particulier. Elles veulent avant tout être des "DISPONIBLES" qui accepteront avec générosité toutes les oeuvres demandées, fussent les plus pauvres et les plus délaissées. C'est pourquoi elles s'efforcent d'acquérir une perfection professionnelle dans tous les domaines; cette ambition doit entrer dans leur vie comme un élément essentiel de sanctification, puisqu'en définitive il s'agit de rendre plus efficace au service du Christ et de l'Eglise toute leur charité apostolique.

Il y a donc un vaste horizon d'activités de toutes sortes, ouvert à toute aspiration apostolique chez la jeune fille. Désire-t-elle se dévouer comme garde-malade ? Elle pourra recevoir son entraînement à l'un des deux hôpitaux que nous avons à cet effet et elle pourra en même temps recevoir sa formation d'Oblate. Si de plus, la vie missionnaire l'attire, elle pourra ensuite réaliser son idéal selon l'orientation que lui en donnera l'Institut;

S'agit-il pour elle de se donner à l'enseignement ? Les Oblates ont déjà de nombreuses écoles où un immense travail apostolique à accomplir en même temps qu'une éducation scolaire à donner aux enfants, pourra satisfaire son besoin de dévouement;

Il y a encore le travail social, le service médical à domicile, les dispensaires dans les missions, les centres catholiques ou toute autre oeuvre d'apostolat où l'âme apôtre peut apporter le soutien de son zèle et de sa ferveur apostoliques.

Les Oblates sont aussi les auxiliaires des prêtres. Alors, pour donner à ceux-ci le temps de remplir leurs obligations au service des âmes, elles peuvent aider ou même remplacer dans les secrétariats où le temps si précieux d'un prêtre est souvent pris au détriment du zèle qu'il déploierait autrement sur les âmes.

Les mouvements de jeunesse, tels JOC, JEC, mouvements de "Guides" camps d'été ou tout autre qui demande une influence chrétienne et apostolique, sont aussi un champ d'action pour les Oblates.

Les Ecoles Ménagères sont aussi une oeuvre très importante pour les Oblates, puisqu'il s'agit de donner aux jeunes filles qui suivent ces cours, en même temps qu'une formation professionnelle aussi parfaite que possible, le sens véritable de la vie chrétienne que l'élève devra mettre en relief ensuite dans son milieu. Les jeunes filles qui entrent comme Oblates et qui le désirent, peuvent aussi suivre ces cours pour se perfectionner dans l'art ménager et être utiles ensuite dans les maisons de l'Institut.

Pour celles qui préfèrent le travail de maison, les ouvroirs pour les besoins des pauvres, pourront satisfaire leurs désirs.

En voulant accomplir ainsi n'importe quelle oeuvre, les Oblates veulent rester pour la Ste Eglise, celles qu'Elle peut envoyer n'importe où, en n'importe quel milieu, dans n'importe quel pays. Elles veulent simplement la servir comme Elle "VEUT" être servie !

Nous voudrions laisser à la méditation de celles que Dieu appelle à se joindre à cet Institut, ces quelques traits de l'Encyclique (Provida Mater Ecclesia) qui concerne les Instituts Séculiers:

"Mener en tout temps et en tout lieu une réelle vie de perfection, embrasser cette vie dans des cas où la vie religieuse canonique serait impossible ou peu adaptée, rechristianiser intensément les familles, les professions, la société civile par le contact immédiat et quotidien d'une vie parfaitement et entièrement consacrée à sa sanctification, exercer l'apostolat de multiples manières et remplir des fonctions que le lieu, le temps ou les circonstances interdisent ou rendent impraticables aux prêtres et aux religieux, autant de précieux services auxquels ces Instituts peuvent être facilement employés et consacrés."

(Provida Mater Ecclesia)

Qui peut joindre cet Institut ? Qui peut être Oblate?

Que demande-t-on au point de vue surnaturel ?

Il faut avoir :

—une vie chrétienne généreuse,

un désir de se donner entièrement et exclusivement au bon Dieu,

l'inquiétude du salut des âmes pour lesquelles on est prête à sacrifier tous ses égoïsmes.

Au point de vue naturel:

—Un jugement droit et franc,

une volonté ferme capable de vivre ses convictions malgré toutes les contradictions de l'entourage,

un coeur ardent, mais bien contrôlé contre les sensibleries exagérées,

des talents et aptitudes ordinaires.

Tout peut être utilisé chez les Oblates en raison de la diversité des oeuvres.

Ce n'est là qu'un minimum absolu, un fondement nécessaire pour bâtir ensuite une véritable sainteté d'Oblate.

Toute la mystique de l'Oblate l'oriente vers "LA CHARITE"; elle doit travailler avec ardeur à la vivre pleinement, pour en arriver le plus vite possible à être partout le rayonnement du Christ.

Membre du Corps Mystique, l'Oblate doit être d'abord une parfaite chrétienne; consacrée à Dieu, elle doit arriver par le don complet d'elle-même à la Ste Trinité, au plein épanouissement spirituel que donne l'union au Christ, pour être à la face du monde, la bonté, la douceur, le dévouement du Christ même.

Les Oblates de Prince-Albert, Sask.
(Evêché)

Dans un prochain article, nous parlerons des missionnaires Oblates.

—Notre désir de bonheur est trop démesuré pour qu'il puisse jamais être rassasié ailleurs que dans l'au-delà.

Guy de Larigaudie

* * *

C'est faire beaucoup que de bien faire ce que l'on fait.

Imitation

Un cardinal américain à la tête d'une Congrégation romaine

Cité du Vatican. (CCC) — Le Souverain Pontife vient de nommer propréfet de la S. Congrégation "de Propaganda Fide" Son Em. le cardinal Samuel Alphonse Stritch, archevêque de Chicago. A propos de cette nomination, on fait ressortir dans les milieux romains que le cardinal Fumasoni-Biondi, le préfet actuel de la S. Congrégation, est actuellement âgé de près de 86 ans et souffre d'une baisse accentuée de la vue. D'autre part, le Pape entendrait également par cette nomination souligner le caractère universel du gouvernement de l'Eglise et reconnaître l'aide considérable assurée aux missions par les catholiques américains.

Il ne suffit pas de faire le bien, il faut encore le bien faire.

Diderot

* * *

Pour aller: vouloir; pour aller droit: se vaincre; pour aller vite: aimer.

P. Faber

—N'essaie pas de faire de toi un chef-d'oeuvre, mais un outil de bonheur.

Vladimir Ghika

* * *

Le bruit ne fait pas de bien; le bien ne fait pas de bruit.

P. de Falvelly

COIN DE LA COLOMBIE . . .

Vancouver

La paroisse de St-Sacrement fête les Noces d'Or de résidence à Vancouver de Madame Eugénie Lacerte

Il y aura exactement 50 ans le 31 mars prochain que Mme Eugénie Lacerte — "ma tante" comme tout le monde se plaît à l'appeler — quittait Spruce Grove, en Alberta, pour venir prendre résidence à Vancouver.

Le Cercle Canadien français de Vancouver, dont elle est membre actif depuis sa fondation, n'a pas voulu laisser passer inaperçu cet anniversaire. Et comme le 85e anniversaire de naissance de Mme Lacerte tombait également durant le mois de mars, soit le 11, les membres du Cercle ont souligné par une soirée intime ce double anniversaire, le samedi 8 mars, à la salle paroissiale St-Sacrement.

Le maître de cérémonie, pour la circonstance, n'était autre que le président du Cercle Canadien français en personne, M. Lazare Moreau. Après un mot de bienvenue M. Moreau introduisit le R.P. Zéphirin Bélanger, s.s.s., curé de la paroisse, qui offrit, au nom de tous les paroissiens et des membres du Cercle, ses félicitations et ses voeux à notre vénérable jubilaire. Il rappela comment Mme Lacerte, dès la fondation de notre paroisse en 1946, devint l'une de nos paroissiennes les plus assidues et les plus dévouées. Au cours de ses dernières années à Vancouver, Mme Lacerte, souligna-t-il, a vu se réaliser, grâce à ses prières ardentes et instantes trois de ses plus chers désirs: la fondation de notre paroisse française, en 1946, l'ouverture de notre école, en 1954, enfin l'ordination sacerdotale, en 1957, de son neveu, le R.P. Roland Jonças, s.j., fils de M. et Mme Sylva Jonças, de notre paroisse. "Que le bon Dieu, "chère tante", ajouta le Père Curé, vous conserve encore plusieurs années à l'affection de vos nombreux amis et de tous nos paroissiens". Puis le Père Bélanger souligna en terminant que plusieurs de nos paroissiens comptaient, eux aussi, bon nombre d'années de résidence en Colombie: entre autres, M. Georges Quenneville (à Vancouver depuis 51 ans); M. Quenneville, que le Cercle aurait aimé fêter ce même soir, fut retenu chez lui par la maladie de son garçon. Il y a également Mme Catherine Girard (en Colombie depuis 41 ans); M. Albert Lefebvre (depuis 40 ans); M. Victor Lévêque (depuis 37 ans); M. Jean-Baptiste Tisseur (depuis 23 ans); enfin Mme Cecilia Parker, qui compte également 50 ans de résidence en Colombie, mais non pas successifs, était retournée résider une quinzaine d'années en Alberta.

Notre maître de cérémonie invita ensuite Mme Lacerte à monter sur la scène où un fauteuil l'attendait, de même que M. Albert Lefebvre, le plus ancien résident en Colombie, présent ce soir-là. Mme Alphonse Poitras, qui avait voulu confectionner, pour la circonstance, deux couronnes très artistiques eut l'honneur de couronner elle-même la jubilaire et M. Lefebvre, en l'absence de M. Quenneville.

Suivit un court programme musical au cours duquel se firent entendre M. Roger Larochelle et Mme Alma McDougall, accompagnés au piano par Mme Harold Bringsli. M. Larochelle chanta d'abord, en solo, "Elégie" de Massenet, et Mme McDougall, en solo également, "La Mer" de Trenet; enfin, en duo, nos artistes invités exécutèrent "Le Jour" d'Oley Speaks.

Il y eut ensuite présentation de souvenirs à Mme Lacerte, par le Père Bélanger, au nom du Cercle et de la paroisse. Puis notre jubilaire remercia, en termes émus et chaleureux, tous ceux et celles qui avaient contribué à organiser cette soirée. Un léger goûter "dans l'esprit du carême" termina la réunion.

NOTES BIOGRAPHIQUES DE MME EUGENIE LACERTE

Mme Lacerte (Eugénie Guénette) est née à St-Janvier de Weedon, Comté de Wolfe, dans la Province de Québec, le 11 mars 1873. A l'été de 1886, alors qu'elle avait 13 ans, sa famille vint s'établir à Montréal, et y demeura cinq ans. C'est le 17 mars 1891 que Mme Lacerte et les siens quittèrent Montréal pour l'Ouest. Ils firent le voyage par "fret" jusqu'à Calgary, avec le 1er contingent canadien-français (40 familles), recruté par M. l'abbé Jean-Baptiste Morin, de Joliette, missionnaire colonisateur pour le Gouvernement. — Entre parenthèse, disons que c'est à cet abbé Morin que Morinville doit son nom. — On prit 8 jours pour couvrir le trajet Montréal-Calgary, l'agent du gouvernement, un M. Miquelon, attendait le groupe à la gare. Il reçut les voyageurs très chaleureusement et durant les quatre jours que ceux-ci passèrent au Bureau d'Immigration, en attendant de prendre la route du nord, il les visita souvent et les égaya avec une chanson qu'il avait lui-même composée pour célébrer leur arrivée à Calgary. — Un des frères de Mme Lacerte, qui était venu en Alberta un an plus tôt et s'était installé à Spruce Grove (site de la 1ère station du CPR en Alberta), vint chercher les Guénette à Calgary et les monta à Spruce Grove, en voiture à cheval. On prit 10 jours pour franchir les 200 milles qui séparent Calgary de Spruce Grove. Mme Lacerte devait demeurer à cet endroit jusqu'en 1908. C'est elle qui servit de cuisinière aux vingt hommes qui construisirent à cet époque les élévateurs à grains de Spruce Groce. — En juin 1891, elle épousa Gédéon Lacerte, à Spruce Grove. A la mort de son mari, elle vint s'établir à Vancouver. C'est le 31 mars 1908 qu'elle arriva en notre ville. Elle résida d'abord chez sa soeur, Mme Corriveau, qui demeurait alors sur le Broadway. Et après que M. et Mme Corriveau firent l'acquisition de l'Hôtel Pender (entre Granville et Seymour), elle y alla demeurer jusqu'en 1914. — De 1914 à 1921, elle travailla dans un "Drug Store", sur la 4e avenue. — En 1921, elle acheta un magasin ("confectionery"), sur la 4e avenue également, près de la rue Dunbar. Elle garde ce magasin jusqu'en 1935, année où elle prend sa retraite. — l'été de cette même année, elle va passer trois mois de repos à Montréal, chez un de ses neveux. — De 1935 à 1946, elle réside dans la paroisse St-Augustin. (J'ai oublié de noter que, jusqu'à la fondation de la paroisse St-Augustin, Mme Lacerte devait aller à la cathédrale, puisqu'il n'y avait pas alors à part le Sacré-Coeur à Vancouver, d'autres églises. — En 1944, alors qu'elle était patiente à l'hôpital St-Paul de Vancouver, elle fit la connaissance du R.P. Henri Meek, s.s.s., fondateur et 1er curé de la future paroisse française St-Sacrement. — En 1946, dès la fondation de la paroisse St-Sacrement, elle prend résidence aux environs de l'église et y demeure depuis.

Mme Lacerte porte allègrement ses 85 ans. Non seulement elle se suffit à elle-même pour ce qui est de sa chambre et de ses repas, mais elle est membre des Dames Auxiliaires de l'hôpital St-Paul depuis 23 ans, elle continue, chaque mardi après-midi, de prêter son concours aux Religieuses de l'hôpital. C'est encore elle qui lave régulièrement et repasse les linges sacrés de l'église St-Sacrement. Chaque matin, elle assiste à la messe de 7h. et revient chaque jour faire son heure sainte. Souhaitons-lui donc encore de nombreuses années et des plus heureuses, qui couronneront une vie si bien remplie et si méritante.

Chant composé par M. Miquelon, en 1891, et dédié au groupe de pionniers dont faisait partie Mme Lacerte:

(sur l'air de "La Marseillaise")

I

Allons, enfants de la patrie
Pour nous, le jour est arrivé
De laisser nos familles chéries;
Notre camp est déjà levé (bis).
De nous, on redira la gloire
D'avoir bien placé nos enfants;
Et lorsque nos petits-enfants
Rediront notre mémoire.
Pour notre plus grand bien
Pressons, pressons le pas,
Car dans le Nord-Ouest canadien
Le sol attend nos bras.

II

Emparons-nous de la Prairie;
Ce cadeau vient à nous s'offrir.
Tirons-là de sa léthargie;
De l'oubli elle doit sortir.
Là, comme ici, la Souveraine
Gouverne sur tous ses sujets.
Nos pas, nos marches et nos trajets
Sont assurés dans cette plaine.
Pour notre plus grand bien,
Pressons, pressons le pas,
Car dans le Nord-Ouest canadien
Le sol attend nos bras.

III

Imitons la foi de nos pères;
Ayons la même ambition
Que nos ancêtres quittant la France
Pour former une nation. (bis)
Oh, quelle somme de courage
Avaient nos généreux pionniers,
Portés par de faibles voiliers
Et luttant contre le nauffrage
Pour notre plus grand bien,
Pressons, pressons le pas,
Car dans le Nord-Ouest canadien
Le sol attend nos bras.

IV

Plus heureux qu'au temps de naguère
C'est la vapeur qui nous conduit.
Déjà l'on voit le coin de terre
Où le temple sera construit. (bis)
Sur le haut de cet édifice
Nous placerons la sainte croix,
Et l'écho redira la voix
D'un prêtre offrant le sacrifice.
Pour notre plus grand bien,
Pressons, pressons le pas,
Car dans le Nord-Ouest canadien
Le sol attend nos bras.

Le Chroniqueur

La vie française à Victoria, C.C.

PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE

La retraite paroissiale eut lieu du 2 au 7 mars. Le R.P. René Ducharme, o.f.m., Supérieur de la Maison des Retraites Fermées à Chateauguay-Bassin, P.Q., en était le prédicateur. Les exercices furent suivis avec beaucoup de piété.

Tous les mercredis et vendredis du carême il y a messe du soir à 8h.30.

DECES

A l'hôpital St-Joseph, le 8 mars 1958, à l'âge de 58 ans, est décédé le R. P. Arthur-Louis Venadam, s.f.m., de la Mission Chinoise, 852 rue North Park.

Les prières eurent lieu lundi soir. Le R.P. McFarlane, s.f.m., de Vancouver dirigeait la cérémonie. Le T.R.P. T. McQuaid, supérieur des S.F.M., célébrait la messe des funérailles, mardi matin, à la cathédrale St-Andrew. S. Exc. Mgr Hill officiait à l'absoute.

Le R.P. Venadam avait passé 24 ans en Chine. Placé en état d'arrestation en 1951 alors qu'il était curé à Lishui, dans la province de Chekiang (Chine du Sud Ouest). Le diocèse auquel il appartenait comptait, à ce moment, 7,000 catholiques et les églises furent saisies pour en faire des salles de réunions communistes et des manufactures. Emprisonné le 8 juillet 1952, accusé d'espionnage, questionné pendant 2 ans, forcé de "confesser" des crimes d'espionnage. Son martyr dura 4 ans. Le R. Père rentra au Canada, et depuis 3 ans continuait son apostolat à Victoria.

Programme de la Bénédiction de l'église française Saint-Jean-Baptiste, 301 ave Richmond coin Lillian, le 7 avril.

4 heures: Bénédiction — Messe — Thé-offrande (à la salle paroissiale).

LE CENTENAIRE DE LA COLOMBIE ET LE FAIT FRANÇAIS A VICTORIA

Le mercredi 19 mars, à 8h.30 du soir, la messe sera dite en l'honneur de St-Joseph, sans doute, mais aussi, **en commémoration de la première messe** célébrée à Victoria, C.C., par l'un des nôtres, M. l'abbé Jean-Baptiste-Zacharie Bolduc, missionnaire de Québec.

En souvenir de cet événement religieux-historique, une statue de Saint-Jean-Baptiste a été offerte à la paroisse française par une paroissienne (membre de la Société Généalogique Canadienne-française), à la mémoire de ce premier missionnaire au Fort Victoria. M. l'abbé Bolduc faisait partie de l'expédition de Sir James Douglas qui aborda ici le 15 mars 1943.

Le Père Curé entend bien faire du 19 mars **un jour commémoratif annuel.**

Nous sommes reconnaissants au R. Père Clément de sortir "les nôtres de la poussière de l'oubli."

VANCOUVER

RECENTES ACTIVITES DE LA RELEVE COLOMBIENNE

9 mars: Plusieurs des officiers et quelques autres de nos membres se sont rendus en excursion au Mont Baker, Washington, le dimanche 9 mars dernier.

12 mars: Réunion de l'Exécutif à la salle de la Bibliothèque de Notre-Dame de Lourdes, à Maillardville, sous la présidence de Gérard Tremblay. A part Hugues de la Roche et Léon Desautels, qui se sont excusés de ne pouvoir assister, l'Exécutif était au complet. Assistaient également à cette réunion, les RR. PP. Jean-Louis Lemire, s.s.s., aumônier de la Relève, et Philibert Paré, o.f.m., conférencier de notre série de cours sur l'Histoire du Canada. Voici les principales décisions, prises à cette réunion de l'exécutif.

1 — Il fut d'abord proposé par Béatrice Tremblay et approuvé à l'unanimité qu'une lettre ou circulaire, expliquant clairement le but de la Relève, ses principales activités et ses projets d'avenir, soit composé, miméographiée et mise à la disposition de notre secrétaire, pour fin de publicité et de propagande. On suggère d'adresser une de ces circulaires aux jeunes de nos paroisses, qui ne font pas actuellement partie de la Relève, mais qui y seraient sûrement intéressés, si on les invitait de cette façon à se joindre à nous; le R.P. Lemire accepte de composer cette circulaire;

2 — Le Comité Social, par son président, Léonce Tremblay, nous suggère que notre soirée de patinage ait lieu à l'arène de New-Westminster, le dimanche soir, 30 mars à 8h.15 p.m., et que tous ceux et celles qui veulent y participer se réunissent d'abord chez les Tremblay, à New-Westminster (135-10ème rue), vers 8h. d'où l'on partira en groupe pour l'aréna. Accepté.

3 — Pour la vente de paniers, à notre réunion d'avril, on suggère que le prix maximum des paniers et "de leurs propriétaires" n'exède pas $2.00! On doit inauguré à cette réunion un mode d'encan qui ne manquera pas d'originalité ni d'efficacité. Qui viendra verra!

4 — Pour la soirée des Parents, lors de notre réunion de mai, il fut décidé que nous tiendrons d'abord une réunion modèle, suivie d'un programme musical et récréatif. Au programme, on suggère quelques chansons mimées, quelques chants de groupe et un numéro dédié à nos mamans, à l'occasion de la fête des mères, que nous anticiperons de deux jours;

5 — Quant à notre pèlerinage à Portland, Oregon, projeté pour lo fin de mai, on doit s'enquérir, d'ici la réunion d'avril, des dépenses que ce voyage encourrait d'après tel ou tel itinéraire qu'on nous proposera à notre prochaine réunion. Avec, en mains, tous les détails désirés, il sera plus facile à nos membres de prendre, à ce sujet, une décision.

14 mars: Réunion générale régulière à la salle paroissiale St-Sacrement de Vancouver, sous la présidence de Gérard Tremblay. Le programme de cette réunion comporta, comme d'ordinaire, la lecture des minutes et de la correspondance, le rapport de la secrétaire trésorière et celui des différents comités, puis le R.P. Philibert Paré, o.f.m., nous donna la troisième conférence d'une série qu'il veut bien nous donner sur l'Histoire du Canada. Cette fois-ci, il nous parla de Samuel de Champlain, fondateur de Québec, dont c'est le 350e anniversaire, cette année. A la suite de sa conférence, le R.P. Paré proposa le questionnaire suivant auquel on répondit par groupes de quatre ou cinq:

1 — Après la remise de Québec à la France, en 1632, quel fut le premier soin de Champlain à son retour en Nouvelle-France? — Son exemple peut-il vous aider comme Canadien français ?

2 — L'Histoire appelle Champlain explorateur-apôtre. — Comment, vous, en 1958, pouvez-vous être explorateur-apôtre de vos compatriotes canadiens-français ?

3 — Quelle grande vertu nous enseigne Champlain, gardant sa personnalité malgré les dangers, la misère, l'abandon, les attaques et les invasions ? — Comment pouvez-vous l'imiter ?

Immédiatement après ce court forum sur Champlain, Gérard Tremblay nous fit admirer, sur l'écran, de splendides photos en couleurs, prises lors de nos deux dernières excursions, surtout celle au Mont Seymour. Un léger goûter fut ensuite servi et on se sépara au chant de "Et nous irons jusqu'au bout du monde, notre Relèv' ne périra pas" et "Avant de nous quitter, amis, chantons avec amour . . . ce n'est qu'un au revoir"!

17 mars: Sympathies de la Relève à la famille Joseph Faucher, de Notre-Dame de Lourdes de Maillardville, à l'occasion du décès de René, survenu le lundi 17 mars. Une grand'messe, qui sera chantée à l'église de Lourdes, a été offerte par les membres de la Relève, pour le repos de l'âme de René, qui fut un de nos membres les plus intéressés et les plus assidus. Nous lui garderons dans nos prières un fidèle souvenir.

La PROCHAINE REUNION GENERALE aura lieu le 11 avril, à 8h. p.m., en la salle de Notre-Dame de Fatima, Maillardville.

Candidats albertains à l'élection fédérale du 31 mars

(non officielle)

Arrondissement	CCF	Libéral	Progressiste Conservateur	Crédit Social	Autres
ACADIA	Ken Tory	Crawford Ferguson	Jack Horner	Rev. P. N. M. Bergman	
ATHABASCA	Nick Baron	J. Renaud	F. J. Bigg	A. McPhail	
BATTLE RIVER-CAMROSE	H. Rolseth	Cliff Saville	Cliff Smallwood	James A. Smith *	
BOW RIVER		Francis Olson	Eldon Wooliams	C. E. Johnston *	
CALGARY-NORD	George Ellinson	D. Austin Lane	Hon. D. Harkness *	Lee Leavitt	
CALGARY-SUD	Burt Ryan	Mel Shannon	Art Smith *	Frank Brown	
EDMONTON-EST	Peter Uganecz	John Bracco	William Skoreyko	A. Holowach *	W. A. Tuomi (T) Aubrey A. Smith (Ind.)
EDMONTON-STRATHCONA	Arnold Holmes	R. F. L. Hanna	Terry Nugent	Sydney H. Thompson *	
EDMONTON-OUEST	David Hardman	John Haar	Marcel Lambert *	J. W. McKay	
JASPER-EDSON	John Liss	Dr Dale Thomson	Dr H. M. Horner	Charles Yuill *	
LETHBRIDGE		C. G. Yanosik	Deane R. Gundlock	J. H. Blackmore *	E. D. Olsen (C.S. Ind.)
MACLEOD	M. P. Griffen	J. Derick	Dr L. E. Kindt	Rev. E.G. Hansell *	
MEDICINE HAT	J. D. Rogers	Benny Walter	E. W. Brunsden	H. A. "Bud" Olson *	
RIVIERE-LA-PAIX	Emil T. Sather	Howard MacRae	Gerald W. Baldwin	Solon E. Low *	
RED DEER	Robert Carlyle	Mme J. Schrader	H. G. Rogers	F. D. Shaw *	
VEGREVILLE	Mme J. Zaseybida	Jake Ruhl	F. J. W. Fane	Peter Stefura *	F. Maricle (T)
WETASKIWIN	W. Irvine	Ernest Larson	James Speakman	Ray Thomas *	

*) Indique les membres du dernier Parlement (T) — Travailliste (Ind.) — Indépendant (C.S. Ind) — Crédit Social Indépendant

Tribune-libre

Occupons-nous de nos affaires . . .

Monsieur le Rédacteur,

On ne peut pas dire que les réunions franco-canadiennes contribuent à accroître notre esprit de solidarité et surtout notre volonté de survivance canadienne-française présentement chez nous.

Si je me reporte à la conférence de M. Pierre De Boisdeffre que patronisait l'Alliance française de notre ville, jeudi 13 mars à l'école Grandin, l'absence de nos compatriotes m'a fort surpris, surtout à la suite de la publicité qui a précédée cette soirée. Je crois férocement à l'avenir du Canada, où se cristalisera une culture autochtone mi-latine, mi-anglo-saxone, quelque chose d'unique dans le paysage du monde. Je crois à l'unité canadienne par le moyen de la culture. Le Père Henri Lévesque, o.p., vice-président du Conseil canadien des Arts, s'en est expliqué là-dessus et je marche à fonds avec lui.

Je crois aussi à quelque chose qu'il faut exprimer avec délicatesse. Je crois à notre mission providentielle comme race canadienne-française. Ce n'est pas pour des prunes qu'en 1760, les 70,000 que nous étions ont survécu. Nous sommes maintenant plus du tiers du Canada tout entier. Nous avons un rôle à jouer dans l'élaboration d'une culture, commune, spécifique, résultant d'allusions multiples et souvent complémentaires.

Je ne m'explique pas dans une province où on parle surtout de la survivance de notre foi, de notre langue et de nos droits, que lorsque nous annonçons une soirée littéraire, c'est-à-dire théâtre, conférence, récital, etc., cette abssentisme remarquable des premiers intéressés.

Monsieur De Boisdeffre, distingué représentant de la littérature française, donc de la culture française s'est adressé à une trentaine de personnes . . . et cela, en plein coeur de la paroisse canadienne-française St-Joachim. Que signifie ce désintéressement?

Pour créer un esprit canadien-français, il faut le **vouloir** et le vouloir non pas en paroles mais en **actes**. Si nous voulons vraiment établir une véritable solidarité canadienne-française, il faut être prêts à en payer le prix. Si non, on se moquera bien de nous dans quelques années, nous et notre soit-disant survivance. Il faut donc consentir de gaieté de coeur avec la monnaie de nos services personnels, autrement il deviendra ridicule de parler de survivance.

Le dévoué pasteur de la paroisse St-Joachim a parlé de **responsabilité** l'autre dimanche... et s'il y a quelque chose d'important pour notre groupe minoritaire, c'est bien la responsabilité de chacun de nous à collaborer activement, de manière à progresser et à faire progresser. Il faut que le Canadien français tienne compte de l'harmonie de sa propre personnalité et du rôle qu'il a à jouer.

La conférence à tous les points de vue, vient seconder les efforts des professeurs, les vues des Autorités, et non seulement elle complète l'enseignement, mais elle tente d'éclairer et d'orienter.

La conférence envisage la formation sous tous ses aspects, qu'ils soient intellectuel, culturel, moral; elle encourage l'étude, intensifie les rencontres, enrichit les contacts. Seuls ces motifs devraient nous pousser à employer la formule quand l'occasion se présente, c'est-à-dire encourager les mouvements qui nous y invitent par notre présence.

Espérons que nous prendrons conscience de nos responsabilités, afin d'accroître notre esprit de solidarité et surtout notre volonté de survivance canadienne et française.

Souvenons-nous que nous faisons partie d'une société, nous y faisons nombre, et nous y avons un rôle dès maintenant. Occupons-nous de nos affaires et occupons-nous en avec ordre et coordination.

C.M.

Quand une idée cesse d'enthousiasmer les jeunes, elle va mourir.

Marcel Sembat

* * *

Nous bénissons la Providence de nous avoir jetés au milieu d'une époque où quiconque sent couler en ses veines quelques gouttes de sang chrétien aurait besoin de faire effort pour rester oisif. Ces combats sont notre repos, parce qu'ils sont la joie de notre conscience.

Montalembert

Chronique du Collège Saint-Jean

La semaine dernière, trente-neuf élèves du cours des Arts sont allés passer deux jours à la maison de retraites fermées de St-Albert. Des jeunes de Vimy et Clyde se joignirent à eux pour réfléchir et prier. Il faut croire que nous avions grand besoin de cette retraite, car il fallut le travail et l'éloquence de deux Pères et l'aide d'un troisième qui présida un forum, pour nous convertir. Il paraît que nous avons remporté dans nos cheveux une certaine odeur de sainteté.

Vendredi, le 21 mars, les Rhétoriciens présentaient une soirée qui devait avoir lieu le 17 février, en l'honneur des Pères Oblats qui fêtaient, ce jour-là le 132e anniversaire de l'approbation officielle de leur congrégation. Comme le R.P. Lacerte, recteur, était alors à Ottawa pour assister à la Conférence canadienne sur l'éducation, les Rhétoriciens crurent bien faire en mettant leurs discours dans le frigidaire. On n'en aurait rien soupçonné, s'ils n'avaient eu soin de nous en avertir eux-mêmes. Nous entendîmes des discours, naturellement, mais qui étaient suivis immédiatement de critiques, des récitations où des personnages humains s'étaient mis dans la peau des bêtes de Lafontaine, des monologues dramatiques composés jadis pour Andromaque, etc... Les jeunes se crurent transportés du coup en plein 17e siècle.

Pour respecter la tradition, les Rhétoriciens dévoilèrent leur cadre de classe. Quant au reste, les révélations furent plutôt discrètes. On dit qu'il y a parmi eux de futurs prêtres, religieux, ingénieurs, éducateurs, etc. Une bonne dizaine ,paraît-il, entreront en philosophie au mois de septembre.

Samedi dernier, une trentaine de Cais Troubadours quittaient le collège pour St-Paul et Bonnyville. Le soir, au Pavillon du Rosaire, à St-Paul, une foule d'environ 500 personnes venait entendre nos jeunes artistes. La présence de Son Exc. Mgr Lussier, évêque de St-Paul, fut pour eux un témoignage de bienveillance et d'encouragement dont ils voudraient pouvoir le remercier dignement. Un cordial merci aussi à M. le curé Tardif et aux familles qui ont bien voulu recevoir les Troubadours pour la nuit. Le lendemain, ils se rendirent à Bonnyville pour le second concert du voyage. Malgré certaines atrractions sportives, la foule était considérable à l'auditorium de l'école. Le souper fut offert à nos jeunes par le R.P. Chevrier, curé, dans une salle de l'hôtel Bonnyville. Dans la soirée, retour au collège et coucher rapide en vue des classes du lendemain.

Les exament de Pâques débutent cette semaine; ils se termineront mercredi prochain. Ceux dont les parents ne restent pas trop loin d'Edmonton, iront passer avec eux quelques jours de vacances. Tous devront être de retour le soir du lundi de Pâques. Et puis, ce sera la préparation immédiate aux examens que les élèves du cours des Arts devront subir au mois de mai.

Bonne fête de Pâques à tous nos professeurs, à nos confrères et à nos lecteurs.

Les Chroniqueurs

SAINTE-LINA

A la dernière élection d'école M. Charles Williams fut élu grand commissaire. Félicitations M. Williams.

M. et Mme Louis Gagnon se rendaient en visite chez M. et Mme Lionel Binette de Namao.

Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme René Dubeau et famille qui sont de retour ici à Ste-Lina.

Le dix mars dernier Lionel Bilodeau repartait pour la Colombie Canadienne rejoindre ses parents.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. et Mme Léo Déchaine sont déménagés dans leur maison neuve, style bungalow.

Vendredi après-midi le quatorze mars les élèves des grades 7 à 11 ont eu une partie de traîneau. Tous eurent beaucoup de plaisir.

Dimanche le 16 mars avait lieu dans la salle paroissiale une soirée d'amateurs, le 1er prix fut rapporté par Maurice Dubeau; Stanley Berghine et et Arnel Oncial sont arrivés égaux pour le 2ème prix. Cette soirée fut suivie d'une partie de tartes.. Nous espérons avoir encore des soirées aussi intéressantes que celles-là.

Baptême — Marie-Rita, fille de M. et Mme Ernest Vallée, baptisée le 28 février. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Vallée de Ste-Lina.

SPIRIT-RIVER

Dimanche le 9 mars a eu lieu le festival français à Falher. Les écoles catholiques de Guy, Falher, Tangente, McLennan, Donnelly, Eaglesham, Jean-Côté, St-Isidore, Girouxville, Marie-Reine et Spirit-River étaient représentées. Une foule de plus de mille personnes était présente.

Les juges étaient le R.P. Adélard Beauchamp et la R. Sr Eustelle tous deux d'Edmonton. Il y avait de Spirit-River: 15 élèves des grades 1 à 5 et seulement 10 étaient de langue française. Ils ont été bien applaudis et ont passé pour les meilleurs parmi les participants.

M. et Mme Léger Payeur sont revenus de leur voyage dans l'est après avoir visité leurs parents et amis. Ils sont enchantés de leur voyage.

Félicitations à M. et Mme Armand Dion pour la naissance d'un gros garçon.

Tangente

Retraite d'Action rurale

Les 22, 23 et 24 février se tenait à Tangente, une retraite fermée pour les responsables de l'Action rurale. Elle avait lieu au couvent qui, depuis septembre dernier est sous la direction des Soeurs Grises d'Ottawa.

Neuf paroisses étaient représentées par une quarantaine de membres. Le prédicateur était M. l'abbé Gérard Bouchard, de St-Paul, aumônier interdiocésain de l'Action rurale. Le R.P. Clément Desrochers, aumônier local, agissait comme directeur des retraitants.

La doctrine présentée avait pour but de donner aux militants, une base de spiritualité qu'il leur sera possible de vivre et de transmettre à leur entourage.

Cette base n'est autre chose que l'amour de Dieu, charité qui deviendra la raison d'être de leur vie de militant.

Le prédicateur s'efforça de faire comprendre aux retraitants, la nature de l'amour, son rôle, ses exigences dans les échanges, Dieu et humanité, humanité et Dieu.

A la suite de ces données, les retraitants furent amenés à réaliser que leur travail apostolique serait efficace dans la mesure du degré d'amour de Dieu en eux, et que ce degré d'amour grandirait à mesure que diminuerait leur amour-propre.

L'assistance était immensément reconnaissante au prédicateur pour cette lumière projetée sur leur vie, qui désormais, aura une orientation plus sûre et plus effective.

Il ne faut pas oublier, que tous, nous devons beaucoup au Père Desrochers notre aumônier, qui fut l'instigateur de cette retraite. Il se dévoua sans compter pour assurer le confort des retraitants; il assuma également un rôle important auprès d'eux. Plusieurs profitèrent de ses sages conseils et de ses encouragements.

Notre reconnaissance s'adresse aussi aux Révérendes Soeurs, qui, par leur bonne hospitalité et leur dévouement, contribuèrent beaucoup au succès de cette retraite.

N'en doutons pas, cette retraite est un motif de grand espoir et de surnaturel optimisme pour l'avenir.

Le Conseil diocésain

BEAUMONT

Dimanche le 16 mars, étaient réunis chez M. et Mme Albert Bérubé tous ses enfants et petits-enfants ainsi que leurs amis pour célébrer l'anniversaire de naissance de M. Bérubé. Il y eut du chant et de la musique, sans oublier le jeu de cartes (à la Barouche) qui est si bien connu à Beaumont. Un délicieux goûter fut servi.

M. et Mme Louis Bérubé, M. Albini Bérubé et sa dame, d'Edmonton, se rendirent au Lac-la-Biche et à Normandeau aux funérailles de M. Emile Turgeon, ancien voisin de M. Louis Bérubé.

Sont allés se promener à Plamondon: M. et Mme Hervé Bérubé ainsi que la petite Anita et le petit Normand chez leur fille, Fernande, Mme Eugène Plamondon.

De passage à Beaumont, M. le curé Lapointe, ancien curé de la paroisse. Nous sommes toujours contents de le revoir ainsi que M. et Mme Raoul Lapointe, de Bonnyville.

De passage M. Raoul Lambert, de Drayton Valley.

M. Julien Bérubé est parti en voyage d'affaires à Calgary.

ST-EDMOND (Calder)

Dimanche, le 23 mars, les paroissiens de St-Edmond unissait leurs prières à l'occasion de la première Grand'-Messe solennelle de M. l'abbé Denis Hébert, fils de M. et Mme Rosaire Hébert, ordonné la veille, en l'église St-Pierre de Villeneuve. L'église débordait de parents et amis de la famille Hébert.

M. l'abbé Reynolds, curé de la paroisse, donna le sermon en anglais et le R.P. Fernand Thibault, o.m.i., ancien supérieur du Collège Saint-Jean, adressa la parole en franaçis.

Mme Raymond Guenette lut une Adresse et M. Yanew présenta au nouveau prêtre une bourse, au nom des paroissiens. M. l'abbé Hébert, très ému, remercia en termes délicats.

Au cours de l'après-midi, la joie resplendissait encore dans notre salle paroissiale, où avait lieu un Thé en l'honneur du nouvel ordonné, de ses bons parents et de ses frères et soeurs. L'on remarquait en particulier la présence de Soeur Rosaire-Marie, a.s.v., soeur de l'abbé Hébert et de Soeur Loiselle, s.g.m., de l'hôpital Général et soeur de Madame Hébert.

Le tout remporta un véritable succès. Pour finir M. l'abbé Hébert, de ses douces paroles remercia les dames pour cette journée mémorable qui vivra certainement de longues années dans le mémoire de tous ceux qui y ont pris part.

Ce thé fut organisé par Mme Joseph Bouchard assistée de Mmes J. Gagné, Robert Kruse, Don Allinotte, Bill Rose, Fred Farret, Roger Dupuis.

Invitées pour verser le thé furent: Mmes Jos Lesburg, A. Farley, Maurice Verstraete, Albert Soetart, Mike Maccagno, Pierre Belair, Hector Soetaert, Alex Ouimet, Don Stein, Rosilda Toupin (Mme le Dr) Emile Boissonneault, Benoit Morin, Robert Hébert, Albert Boisvert, Albert Lesburg, André Borlé et Albert Lema.

Servaient le thé, Eileen Burke, Gerry Blais, Irene Douville, Sylvia Guénette, Agnès et Florence Beuhler, Mme C. Ghiloni, Mme Henri Bouchard, et quelques autres dont les noms nous échappent.

Au registre: Mme Anna St-Jean et Mme Adrien Guennette.

En charge de la cuisine: Mme Kruse, assistée de Mmes Glover, D. Allinotte, B. Rose, A. Charrois, R. Dubé, A. Gibbons, M. English, R. Dupuis, F. Parret, M. McGuire.

Un témoin de la journée

Menace au caractère du Canada

34,105,987 en 1957.
Ouimet, directeur général de la société Radio-Canada, s'est dit d'avis qu'un danger menace le caractère national du Canada parce que les Canadiens "affectionnent le mode de vie américain".

A la télévision, a-t-il dit, le danger provient plus des bons que des mauvais programmes américains.

M J.-A. Ouimet a relevé les réalisations de la télévision depuis son établissement, il y a cinq ans et demi.

"Je ne serais étonné, a-t-il dit, que dans 20 ans, la télévision soit l'instrument qui ait empêché les 10 provinces de devenir autant d'étoiles sur le drapeau culturel des Etats-Unis".

SAINT-PAUL

M. et Mme Eugène Lamoureux sont revenus samedi dernier d'un séjour de plus de trois mois à Maywood, près de Los Angeles, chez de la parenté. C'est le deuxième hiver qu'ils passent là; malgré les pluies abondantes, ils trouvent le pays merveilleux.

M. Philippe Lafrance a accepté la gérance du Tercier Service Station à Bonnyville, qui a été acheté par la compagnie Imperial Oil. La famille se transportera aussitôt qu'ils auront disposé de leur propriété ici.

Samedi soir dernier avait lieu à l'auditorium de l'école le concert des "Gais Troubadours" du Collège St-Jean. Invités par la Société Musicale de Saint-Paul, ils ont su intéresser un très nombreux auditoire par un programme varié et choisi, allant du chant religieux aux chansons de folklore, sans oublier quelques "negro spirituals". On remarquait à la première rangée Son Excellence Mgr Philippe Lussier, C.Ss.R., et M. le Maire Jules Van Brabant. M. Armand Lord se fit l'interprète de la Société Musicale pour souhaiter la bienvenue aux "Troubadours", et M. T. Paradis remercia. La chorale était sous l'habile direction du R.P. Edmond Douziech, o.m.i., et M. Léonard Rousseau présenta les numéros.

Les travaux avancent au nouveau bureau de téléphone — les fondations sont faites. La semaine dernière il s'est déclaré un feu dans la paille et les toiles de protection, qui a heureusement été aperçu tout de suite par une opératrice de téléphone au bureau tout près.

M. Albert Doucet a vendu sa maison, sur la rue de la gare, à M. Lucien Beaudin de Cork.

Récemment M. et Mme Philippe Comeau de St-Paul se rendirent à Montréal pour visiter leur fille Rita (Mme Jean-G. Chagnon autrefois d'Edmonton.)

Durant leur séjour dans l'Est du pays ils allèrent également à Rivière-du-Loup, visiter Mme veuve Lozon Cozes, tante de Mme Ethel Ouellette Comeau. Aussi ils se rendirent à St-Jean-Iberville voir Marie Ouellette, sœur de M. Alphonse Ouellette de St-Paul et tante de Mme P. Comeau.

Ils en profitèrent durant leur vacances pour aller visiter le Cap-de-la-Madeleine aux Trois-Rivières. A Québec, le Château Frontenac et sa Citadelle. A Montréal, l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal et son Musée de cir. Aussi ils visitèrent les villes de St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis et plusieurs autres endroits d'intérêt tels que les sucreries et les vergers de Mont St-Hilaire et région.

Un voyage de trop courte durée mais inoubliable.

Le hockey au Forum de Montréal — Canadien et Maple Leaf de Toronto: 4 à 1.

ST-JOACHIM

Samedi dernier avait lieu à St-Joachim les funérailles de Mme Marie-Yvonne Béreau décédée le 20 mars à l'âge de 81 ans après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

Etant Dame de Ste-Anne, elle eut comme porteuses d'honneur Mmes Dubord, Lamoureux, St-Arnaud, Michon, Gallant, Belland, Dupuis et Rocque.

Les porteurs actifs furent MM. Alex. Coldwell, Grant Coldwell, H. Murphy, G. Shellenberger, G. McKoy, R. Maggee. Accompagnés à l'orgue par Mme A. Blais, les membres de la chorale des jeunes gens firent les frais du chant sous la direction du R.P. Ferland, o.m.i. Elle laisse dans le deuil un fils James, de Nelson, C.C.; et trois filles Mmes A. St-Pierre, de Ponteix, Sask.; Mme W H. Caine, de Tyvan, Sask.; Mlle Jeanne Béreau, d'Edmonton, ainsi que plusieurs parents en France.

Nous offrons nos vives condoléances à la famille qui désire remercier les personnes qui ont assisté aux funérailles, aux prières et tout spécialement les religieuses, les gardes-malades de l'hôpital Général, les Docteurs Lefebvre et Moreau pour leur dévouement à l'égard de leur mère.

Les membres du Cercle Dollard donneront un concert, dimanche le 30 à 8h. du soir, dans la salle paroissiale.

Ils auront pour thème le Passé, Présent et Futur — cette soirée promet d'être intéressante. Une partie des profits sera donnée à la paroisse, alors venez en grand nombre montrer votre appréciation pour ce geste généreux de la part de nos jeunes.

A la dernière assemblée des Dames de Ste-Anne de mercredi dernier quelques-unes d'entre elles ont été nommées pour faire la quête aux différentes messes de dimanche prochain dans **le but d'acheter des fleurs pour le reposoir du Jeudi Saint.**

Mlle Simone Lavallée a joui d'un prompt voyage qu'elle fit en avion à White Court, la semaine dernière.

Mercredi dernier les paroissiens de St-Joachim assistaient en grand nombre à une messe de Requiem pour le R.P. Tavernier, **ancien curé de St-Joachim**, décédé dernièrement en France.

M. et Mme Kirkhom (Simone) de Chalk River, Ont., et leurs deux enfants sont en visite chez M. et Mme A Turcotte, parents de Mme Kirkhom.

LEGAL

A l'occasion du passage de Mlle Françoise Fortin, secrétaire diocésaine du mouvement d'Action rural, du diocèse de St-Paul, un certain nombre de Dames se réunissaient chez Mme Couture, vendredi dernier, et de nouveau dimanche soir, au presbytère, un autre groupe, celui des responsables et des chefs d'équipes rencontraient aussi Mlle Fortin, pour discuter des possibilités d'organiser dans notre paroisse une campagne de souscriptions au Journal-Bulletin du mouvement d'Action rurale. Une résolution a été prise à ce sujet, et nous espérons pouvoir trouver les volontaires qui prochainement visiteront les familles a domicile dans le but de répandre le journal-bulletin de l'Action rurale dans le plus grand nombre de foyers possibles.

Cette semaine auront lieu des réunions d'équipes d'Action rurale, mardi soir pour l'équipe de langue anglaise chez M. et Mme Augustin Mireault, jeudi soir chez M. et Mme Lucien Cyr pour l'équipe est Legal. La réunion qui avait été annoncée dans le bulletin, comme devant avoir lieu aussi jeudi soir de cette semaine aura lieu plutôt la semaine prochaine.

Les jeunes de la JAC ont aussi tenu leur réunion régulière mardi soir dernier; l'équipe des filles chez Mme Cléophas Préfontaine, et l'équipe des gars chez M. et Mme Jean Tieulié.

Les membres de la chorale ont aussi eu une pratique de chant en vue des préparatifs des cérémonies de la Semaine Sainte.

Etaient de passage au presbytère la semaine dernière, M. et Mme Léo Hurtibise de Mallaig; M. et Mme Rolland Martin de Mallaig; et Mlle Thérèse Langevin de St-Vincent.

Dimanche prochain, dimanche des Rameaux, les membres du Conseil des Chevaliers de Colomb de Legal invitent cordialement tous les paroissiens, et tous les amis des paroisses environnantes à un Bingo aux jambons, qui aura lieu à la salle de communauté.

Nous nous joignons aux nombreux parents et amis de M. l'abbé Denis Hébert, qui a reçu samedi dernier, des mains de S. Exc. Mgr Anthony Jordan, le sacrement de l'ordre, pour lui offrir de nouveau nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux de succès dans la vigne du Seigneur.

JOUSSARD

Le grand bingo organisé par les syndics et tenu le 23 mars a été un beau succès. La foule était nombreuse, bien enthousiasmée et anxieuse, car entre des parties de bingo il y avait râfle d'argent. Le premier billet de $20.00 **fut gagné par le R.P. Sauvé, o.m.i.; le** deuxième billet de $10.00 gagné par les SS. du Couvent de Ste-Anne de Joussard; ainsi le troisième billet de $5.00 leur fut destiné, tandis que le dernier billet de $5.00 fut gagné par M. Arsène Ricard. Une bonne soirée passée au profit de l'église, donc merci pour la coopération de tous.

M. Raymond Agard, nous est revenu **de Langley, C.C., où il a passé l'hiver** chez M. et Mme Alfred Blouin.

Mme Roger Dubé est de retour de l'hôpital où elle a subi une opération de l'appendicite, sa fillette, Suzanne, reste hospitalisée encore pour quelques jours.

M. et Mme Claveau se sont rendus à St-Isidore, samedi et dimanche, en visite chez des amis. Par contre, Mlle Gisèle Beaudoin et sa soeur, Lise, ont fait le même voyage.

Mme Hervé Carrière, avec un de ses fils, Richard, s'est rendue à Villeneuve pour assister à l'ordination d'un cousin, M. l'abbé Denis Hébert, et par suite a assisté à la réception qui eut lieu à St-Edmond d'Edmonton.

Chronique de CHFA

"à prendre ou à laisser..."

par Marcel Couture

La prière du matin

Des changements seront apportés à l'horaire des programmes du poste CHFA sous peu. Signalons entr'autres, **la prière du matin** qui passera sur nos ondes à huit heures moins vingt-cinq au lieu de six heures et cinquante. Ce changement sera en vigueur dès le **7 avril prochain.** Enfin signalons que l'équipe de votre poste français ne demande qu'à collaborer afin de vous satisfaire. Pour ce qui est des autres changements à l'horaire, ils seront annoncés un peu plus tard.

Centenaire de Lourdes

Grâce à la générosité de M. le Dr J. Boulanger et de M. Irénée Turcotte entrepreneur en construction de notre ville, une émission spéciale en marge du centenaire des apparitions de Lourdes sera présentée dimanche soir prochain, de 7 heures à 8 heures du soir.

Il s'agit de l'émouvante histoire de Bernadette Soubirous qui connut, le 25 mars 1858, le nom de l'apparition, lorsque la Vierge lui déclara: "Je suis l'Immaculée Conception".

Comme on le sait, la Commission d'Investigation de Rome reconnut comme vérifiques les 18 apparitions de l'Immaculée Conception à Bernadette en 1862 et soumit le cas au jugement de Sa Sainteté le Pape. Ses impressions de recluse, rédigée par Bernadette même sur des petits carnets, nous permettent maintenant de connaitre avec exactitude les pensées de la petite Sainte qui seront mis en relief au cours de cette émission.

Des séquences enregistrées sur les lieux même de ce lieu international de pèlerinage, documenteront la réalisation signée Marcel Couture et rendu possible grâce à la collaboration de l'équipe de votre poste français.

Récital et le centenaire de Lourdes

RECITAL qui vous revient tout les dimanches soirs à 8h.30, avec le soprano: Marguerite Piché, sera basé dimanche prochain 30 mars, sur un thème marial, à l'occasion du centenaire des apparitions de Lourdes. Il fera suite à une émission spéciale mariale, présentée de 7h. à 8h. Le programme comprendra l'Ave Maria de Othello de Verdi, Prière de Gabriel Mauré, Les Chansons de ma Mère de Dvorak et Virgin tutto amor, mélodie d'origine italienne. Un poème de Claudel, "La Vierge à Midi", sera égalément à l'affiche. Comme on le sait Récital est une réalisation: Marguerite Piché, Marie et Charles Ferland.

La soirée des élections

Etant donné que les élections intéressent tout le pays, votre poste s'organise comme par les années passées, à renseigner son auditoire de langue française lors des élections fédérales du 31 mars prochain.

Laurier Leclair assumera la responsabilité générale des émissions et il sera assisté de toute l'équipe de la radio.

Signalons également que René Goblot et Marcel Couture donneront les résultats à la télévision canadienne pour le bénéfice des téléspectateurs de l'Est du pays. C'est la première fois que Radio-Canada donnera à la télévision canadienne, les résultats de Halifax à Vancouver. Les auditeurs de CHFA entendront également les déclarations des chefs des quatre grands partis politiques. J. Diefenbaker parlera de Saskatoon; Lester B. Pearson, d'Ottawa; M. J. Coldwell de Regina; et S. Low d'Edmonton.

Grâce à sa flexibilité, plus grande que celle de la télévision, la radio donnera à son auditoire une vue plus étendue du dépouillement du scrutin à travers le Canada.

"Moi, j'm'en fous!"

La correspondance entre l'auditeur et Roger, de "Moi, j'm'en fous" accuse une hausse formidable!

Il y a quelques jours, je demandais à Roger s'il était heureux, satisfait de son travail, du succès de son émission qui va toujours grandissant. "Bien sûr, je suis satisfait de moi-même; mais au fond à qui dois-je tout cela, sinon aux auditrices et aux auditeurs qui m'écrivent de plus en plus nombreux chaque jour et qui me donnent leurs suggestions, leurs critiques et leurs encouragements. Voilà bien la raison d'être de l'émission "Moi, j'm'en fous!"

Emission au fond bien français, répendant chaque jour sur les ondes de CHFA la joie de vivre et les beautés de la langue française, au moyen de la chansonnette.

Pour terminer nous voulons souligner que "Moi, j'm'en fous" passe sur nos ondes grâce à notre nouveau commanditaire Strathcona Furniture.

Au Jour le Jour

Nous n'avons pas encore eu de réaction de la part de nos auditeurs sur l'émission "Au jour le jour" et nous ne pouvons dons savoir si elle connait, mettons, un certain succès ou suscite quelque intérêt. Mais je suis sûr qu'elle plaît énormément à Marcel Couture et à René Goblot, mais en plus celui ou ceux qui se trouvent sur la scéllette, semblent participer avec plus de verve alors que s'approche la fin des quinze minutes de l'émission. Chaque fois, notre interviewé, en toute modestie, trouve que quinze minutes sont bien longues à remplir, mais chaque fois encore, c'est tout juste si nous pouvons l'arracher de sa chaise et du microphone, car son intérêt éveillé, il ne veut plus s'arrêter.

Depuis le début de "Au Jour le Jour", les topics discutés varient autant que notre température. Nous avons abordé la question de la Radio, à plusieurs reprises, en compagnie du R.P. Patoine et de MM. le Dr Mousseau, Trottier et Gagnon, en passant par la musique, du Rock n' Roll à Chopin, en compagnie du R.P. Prieur, sans oublier quelques reportages. La semaine de l'Education, amena dans nos studios MM. Maurice Lavallée, Laurier Picard et le R.P. Lacerte, Recteur du Collège St-Jean, qui tous discutèrent avec brio de ce sujet si important. Les voyages et le tourisme nous permirent de rencontrer M. Jérôme, Directeur des Relations Extérieures d'Air Canada et M. Robert Hollier, Directeur des Services du Tourisme français au Canada. La politique, sujet brûlant d'actualité, nous donna l'occasion d'entendre M. André Déchène, nous exposer les rouages de l'organisation d'une campagne électorale; nous entendimes M. Clément Brown, courriériste parlementaire du "Devoir", nous tracer les grandes lignes de l'étude qu'il avait entreprise dans tout le Canada. Une après-midi, nous avons découvert le rôle admirable du Centre Marial d'Edmonton, quand Mme Turcotte et Mlle Smith exposèrent le but de cette organisation.

Au "Jour le Jour" n'est que dans l'enfance, mais cette émission grandit à une telle cadence, qu'elle pourrait nous dépasser, si nos auditeurs ne nous aident pas. Comment peuvent-ils venir à notre secours? C'est bien simple, nous faire des suggestions.

L'important n'est pas de devenir vieux mais de remplir ses jours jusqu'au dernier.

Henry Bordeaux

* * *

Je n'apporte, je le sais, qu'un caillou dans une ornière, mais dix mille charettes de cailloux bien posés et bien tassés finissent par faire une route.

Taine

Le chapelet à CHFA

MARS 1958

27. La famille Ernest Leboeuf, de St-Paul
28. La famille de M. et Mme Joseph Deslauriers, de McLennan
29. La famille de M. et Mme Dr Richard Poirier, Edmonton
31. Le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb, Edmonton.

AVRIL 1958

1. La paroisse St-Benoit de Picardville
2. La famille de M. et Mme Dr René Boileau d'Edmonton
3. La paroisse St-Vital de Beaumont
4. Les vieillards du Foyer Youville de St-Albert
5. La famille de M. et Mme Dargis de St-Vincent
7. Les familles de M. et Mme Raoul Joly, St-Paul, et M. et Mme O. Lafleur, de Mallaig
8. La famille de Mme Cléophas Préfontaine, de Legal
9. La famille de Mme J.-B. Corbièrre, de Mallaig
10. Les familles R. Lamothe et C. Szaszkiechewicz, de Bonnyville
11. La famille de M. et Mme Gaudias Blanchette, de Vimy
12. La famille de M. et Mme Fred Beliveau, de St-Paul
14. La paroisse Ste-Anne de Falher
15. Le Conseil Thérien des Chevaliers de Colomb de Bonnyville
16. La famille de M. et Mme Alphonse Brousseau, de St-Vincent
17. Le Sous-Conseil des Chevaliers de Colomb de Beaumont
18. Les familles L. Gareau, H. Ringuette et A. Ouellette, de Bonnyville
19. Les Chevaliers de Colomb de la Paroisse d'Eaglesham
21. Les familles Ernest Despins et Lawrence Doyle de Falher
22. Les familles Vallée et Frères et R. Mann, de Bonnyville
23. La famille de M. et Mme J.-A. Metivier, de St-Paul
24. Les Dames de Ste-Anne de la paroisse de Fort-Kent
25. La famille de M. et Mme Dr Lefebvre, d'Edmonton
26. Les Chevalier de Colomb, paroisse-cathédrale de McLennan
28. Les familles Mlle Blanche Dumas et Lorraine Anctil, de Falher
29. Les Canadiens français de la paroisse St-François, Edmonton
30. La famille de M. et Mme Paul Lavoie, de Picardville.

Club de la Radio 1958

M. Alphonse Sylvestre, 12607 Stony Plain Road, Edmonton

Mme Geneviève O. Lessard, 12440-125e rue, Edmonton

M. Marcel Rabasse, 12321 Stony Pl. Rd. Edmonton

M. l'abbé Lucien Robert, Beaumont

M. Raoul Charbonneau, Onion Lake

R.P. Simon-Roland Gagnon, o.m.i., Onion Lake

Sup. Prov. des SS. Ste-Croix, 8321-112e rue, Edmonton

M. Arthur Racine, St-Albert

M. Ferd Nadon, 10115-102e rue, Edmonton

M. Joseph Desaulniers

M. Marcel Dubé, Radio-Canada, Montréal

R.P. Léo Clément, o.m.i., Clear Lake, Sask.

M. Amédée Gagné, Vimy

M. Paul H. Côté, 9058 Riverside Drive, Edmonton

Mme Louis Apchin, Vimy

M. Lucien Guindon, Falher

Mme M. Maisonneuve, Donnelly

M. l'abbé G. H. Primeau, Mallaig

M. Eddy Emard ,Falher

RR. SS. Ste-Croix, Ste-Lina

M. Albini Martineau, Jean-Côté

R.P. Vianney Bélanger, o.m.i., La Ronge, Sask.

M. Théodule Maisonneuve, Morinville

M. Edmond Brault, 14303 Stoney Plain Road, Edmonton

M. G.-J. Forest, 9301A-85e rue, Edmonton

M. Philippe Lavoie, St-Isidore

M. Léo Brochu, Morinville

M. François Morin, 9921-115e rue, Edmonton

M. Edmond Brassard, 9733-104e rue Edmonton

M. Henri Charbonneau, McLennan

Belgo-Canadian Association, 10822-127e rue, Edmonton

Mme Germaine Hurtebise, Spirit River

Mme Albert Legault, McLennan

RR. SS. Ste-Croix, Jean-Côté

R.P. J.-L.-M. Quémeneur, o.m.i., Wabasca

Les Dames de Ste-Anne, Picardville

M Victor Despins, 228-15e ave, S.-E. Calgary

Le Relève, Morinville

M Joe Roberta, Onion Lake, Sask.

M. Joseph Fontaine, Waterways

M. Alphonse Nobert, Morinville

M. Paul Goutier, Vermilion

M. Pierre Goutier, St-Albert

Mme Zélie Villeneuve, St-Albert

R.P. Charles Chalifoux, St-Vincent

M. Lucien Langlois, Fort Sask.

M. J.-L. Casgrain, 11214-100 ave Edmonton

M. Jean Aubert, 10163-115e rue, Edmonton

Dames de Ste-Anne, Fort-Kent

M. Henry Champagne, 13923-108e ave, Edmonton

Mme M.-J. Lamoureux, St-Albert

M. Léon D. Blais, 11408-100e ave, Edmonton

M. J.-M. Gagnon, 11334-104e rue, Edmonton

M. Joseph Leduc, 12316, St. Albert Trail

M. Charles-Omer Joly, St-Paul

Mme Darie Mathieu, St-Edouard

M. Jean-Roland Verret, Battleford, Sask.

M. Frank Doucette, Fairholme, Sask.

R.P. Thomas Pelletier, o.m.i., Breynat

M. T.-M. Champion, 10223-106e rue, Edmonton

M. Louis H. Protti, 13919-119e ave, Edmonton

Total à date: $2,261.00

Los-Angeles. — Neuf sur dix des génies qui paraissent sur notre planète sont déséquilibrés ou malades physiquement. Depuis quelques années un grand nombre sont alcooliques ou esclaves de stupéfiants. C'est ce que vient de déclarer le Dr V.-B. Green-Armytage, de Londres, gynécologue et accoucheur qui étudie depuis longtemps l'histoire des génies.

Ce médecin assiste à Los-Angeles au 11e congrès biennal du Collège international des Chirurgiens.

$1,500,000,000 de plus pour les fins de défense

Washington. — M. Neil McElroy, ministre de la défense a annoncé qu'il sollicitera du Congrès des crédits supplémentaires de l'ordre de $1,500,000,000 pour la prochaine année fiscale. Par là, le budget de la défense pour l'exercice commençant le 1er juillet prochain, dépassera largement les $40 milliards. M. McElroy, de retour de vacances, a laissé entendre aux journalistes que ces sommes supplémentaires serviront en particulier à la construction d'un beaucoup plus grand nombre de bombardiers stratégiques B-52, que les 603 antérieurement prévus.

L'oeuvre vraiment utile n'est pas accomplie par le censeur qui se tient à l'écart de la bataille, mais par l'homme d'action qui prend bravement sa part de la lutte sans être effrayé de voir du sang et de la sueur.

Roosevelt

M. Dale Thomson, candidat libéral de Jasper-Edson, est un parfait bilingue

Texte de sa causerie sur les ondes de CHFA.

Bonjour, mesdames et messieurs. C'est Dale Thomson, votre candidat Libéral pour Jasper-Edson qui vous parle. Lundi, vous aurez le droit et le devoir, de choisir non seulement votre représentant à Ottawa pour les quatre prochaines années, mais aussi le gouvernement qui se chargera du destin du Canada. de notre destin à tous, pendant ces années critiques de notre vie. Vous savez peut-être que j'ai eu l'honneur de servir l'ancien Premier Ministre, le Très Honorable Louis St-Laurent, comme secrétaire particulier pendant les quatre dernières années de sa carrière politique. Je puis vous dire que ma dette envers lui est bien grande, ...dette de reconnaissance pour tout ce qu'il m'a appris, pour l'exemple qu'il m'a donné d'un grand patriote, d'un chrétien pratiquant. Je voudrais avoir le temps de vous parler de ce grand homme, de sa contribution à notre patrie.

Je voudrais vous parler de ce qu'il a fait pour préserver l'unité nationale, basée sur le respect des deux grandes races canadiennes, des deux cultures, de l'église chrétienne. Mesdames et messieurs, il faut continuer ce grand travail. Il nous faut préserver notre double héritage, notre religion, notre liberté. Et sur cette base solide et durable, il faut continuer de bâtir la nation canadienne. Qu'est-ce que cela veut dire?... bâtir la nation canadienne?

Pour moi, cela veut dire, garder nos foyers intacts, préserver notre vie familiale, aider notre population à gagner sa vie, et jouir autant que possible des richesses de notre pays.

C'est peut-être parce que je suis le fils d'un fermier, et parce que j'habite encore notre ferme à Fort Assiniboine, près de Barrhead, que je m'intéresse surtout au sort de nos fermiers. Et depuis quelques années, le sort des fermiers dans cette région n'est guère satisfaisant. Si je suis élu lundi prochain, je me donnerai comme première tâche la restauration et la prospérité de nos fermiers, par des prix paritaires, par des prix de supports, un système de remboursement de pertes, un système d'assurance, la création d'une banque où nos fermiers auront accès pour se procurer du crédit, un plan national pour aider nos jeunes à s'installer sur leurs propres fermes, etc. Une autre tâche d'importance primordiale, c'est de restaurer l'économie en général, afin de continuer notre développement national, de trouver du travail pour tous les canadiens, de donner une chance à tout le monde de gagner sa vie et de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille!

Il faut mettre fin au plus vite à cette crise économique qui ne cesse de s'empirer depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir. Avez-vous jamais remarqué que les périodes de crises et de dépression économique coïncide avec les régimes conservateurs? Et c'est toujours aux Libéraux, à leur retour au pouvoir, de nous amener vers le destin glorieux qui nous attend au Canada. Pour faire marcher notre économie plus rondement, nous, les Libéraux, proposons de réduire les impôts de ceux qui ont le plus besoin de leur argent, les jeunes familles et ceux qui gagnent moins de $3,000 par an. Si nous sommes élus, lundi prochain, les canadiens dans ces catégories se verront dispensés de payer des impôts à partir du début de cette année. Nous proposons aussi d'éliminer la taxe fédérale de 7½% sur nos voitures afin de déduire leur prix de 200 à 300 dollars. Nous avons confiance de pouvoir remettre sur pied l'industrie du gaz et de l'huile au Canada et de regagner le marché américain pour notre gaz et notre huile, nos produits agricoles et tant d'autres produits, ... un marché que les Américains menacent de nous fermer au nez, depuis que les conservateurs essaient de tourner notre commerce encore vers l'Angleterre.

Un gouvernement Libéral entreprendra une révision complète de notre législation sur le logement afin d'aider les Canadiens qui habitent la campagne et les petites villes, à construire des maisons. Et nous prendrons des mesures positives afin d'aider tous nos jeunes canadiens, quelle que soit la situation économique de leurs parents, à obtenir une éducation complète, y inclus une éducation universitaire s'il sont qualifiés.

Un gouvernement Libéral créera tout de suite un système de 40,000 bourses ainsi qu'un système de prêts à cette fin. Et nous étendrons notre système d'allocations familiales à ceux qui continuent d'aller à l'école jusqu'à l'âge de 18 ans. Nous allons créer un plan de retraite de sorte que tous les canadiens, quels que soient leurs moyens, puissent se retirer à l'âge de 65 ans avec le revenu nécessaire pour vivre convenablement.

Et surtout, mes chers amis, nous ne cesserons de travailler sous la direction de notre chef, Monsieur Pearson, pour préserver la paix, pour éviter une autre guerre. Vous savez que, lorsque M. Pearson était Ministre des Affaires Etrangères, dans le cabinet de Monsieur St-Laurent, il a gagné le Prix Nobel. Autrement dit, il a été reconnu par le monde entier, comme étant celui qui a le plus fait pour garder la paix, comme celui qui est le plus qualifié pour garder le paix à l'avenir. Nous, Libéraux, nous sommes fiers d'avoir à la tête de notre parti un si grand canadien, un digne successeur à Monsieur *St-Laurent, Mackenzie King* et Wilfrid Laurier. Et je serais très fiers, mesdames, messieurs, si vous me faites l'honneur de m'envoyer à Ottawa, lundi prochain afin de travailler à son côté comme votre représentant, votre serviteur.

C'était Dale Thomson, votre candidat LIBERAL. Merci et au revoir.

Insérée par l'Association Libérale de Jasper-Edson)

Varsovie. — Une fosse commune contenant 20,000 corps vient d'être mise à jour à Zagan, dans la région de Zielona-Gora, annonce l'agence polonaise de presse "PAP", qui précise que pendant la deuxième guerre mondiale les Allemands avaient créé, à proximité de cette localité, un camp de prisonniers de guerre.

Selon les premières recherches, ajoute cette agence, il apparait que dans ce camp les nazis détenaient des soldats français, italiens, belges, anglais, soviétiques, yougoslaves et des insurgés de Varsovie.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 30 AVRIL 1958 des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR IMMEUBLE A BUREAU, LABORATOIRE ET SERRE, SOUS-STATION EXPERIMENTALE, VEGREVILLE, (ALBERTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018-105e rue, Edmonton (Alb.) et aux bureaux de poste de Calgary et Vegreville (Alb.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018-105e rue, Edmonton (Alb.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 21 mars 1958.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 8 mai 1958 à l'égard du CONTRAT No 5/58/YT, Construction d'un pont sur la rivière Tatchun à environ 14 milles au nord de Carmacks, Territoire du Yukon.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du Chef de la Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e Rue, Edmonton (Alb.); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705-169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); du bureau de la Division des routes, pièces 721, édifice public, Calgary (Alb.); et de M. F. H. James, ingénieur-surveillant, Division des routes, Whitehorse (T. Y.).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère, en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité. Aucun dépôt ne sera requis, mais les plans et devis ainsi obtenus devront être renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 21 mars 1958.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le *mardi* 13 mai 1958 à l'égard du CONTRAT No 9/58/YT, Conctruction d'un pont sur le fleuve Yukon à Carmacks, Territoire du Yukon.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef de la Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O.H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e Rue, Edmonton (Alb.); de M. J.A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705-169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. Stewart, Direction de la route transcanadienne, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.; de la Direction de la route transcanadienne, pièce 721, édifice public, Calgary (Alb.); et de M. Frank James, ingénieur-surveillant, Whitehorse (T. Y.).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités fournira le devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque **VISE** ou de mandat-poste à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis à condition que le devis soit renvoyé en bon état dans *le mois qui suivra* la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si cette pièce n'est pas renvoyée dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 21 mars 1958.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire, jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 22 avril 1958 à l'égard du CONTRAT No 11/58/BW, Infrastucture bitumineuse stabilisée, mille 44 à mille 56.2. ROUTE DE BANFF A WINDERMERE, PARC NATIONAL KOOTENAY, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Un "Préavis de demande de soumission" en date du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les devis et obtenir du chef, Division de la route transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O.H. Leicester, directeur régional ministère des Travaux publics, 10018-105e Rue, Edmonton (Alb.); de M. J.A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. Stewart, Division des routes, pièce 700 édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); de la division des routes, pièce 721, édifice de l'ingénieur-surveillant, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alb.).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira le devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque VISE ou de mandat-poste à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis à condition que le devis soit renvoyé en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 21 mars 1958.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est)' le MERCREDI 30 AVRIL 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., WHITEMOUTH, (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.) de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et aux bureaux de poste de Whitemouth (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 17 mars 1958.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 10 avril 1958 à l'égard du CONTRAT No 13/58/NWT, Régalage, ponceaux et revêtement en pierre broyée, d'environ le mille 20 au mille 58, de Yellowknife à la route du développement de Fort-Rae, Territoire du Nord-Ouest.

Un "Préavis de demande de soumissions" en date du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du directeur, Direction de la route transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O.H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e Rue, Edmonton (Alb.); de M. J.A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705-169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. Stewart, Direction de la route transcanadienne, pièce 700 édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); de la Direction de la route transcanadienne, pièce 721, édifice public, Calgary (Alb.); de M. F.A. McCall, sous agent d'administration, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Yellowknife (T. N.-O.).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque **VISE** ou de mandat-poste à l'ordre du **RECEVEUR GENERAL DU CANADA.** Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 10 mars 1958

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 23 AVRIL 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., VULCAN, (ALBERTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, (Ottawa (Ont.), au bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et aux bureaux de poste de Calgary et Vulcan (Alb.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 12 mars 1958.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 23 AVRIL 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., BARONS, (ALBERTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, (Ottawa (Ont.), au bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et aux bureaux de poste de Calgary et Barons, (Alb.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 12 mars 1958.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 23 AVRIL 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., CORONATION, (ALBERTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, (Ottawa (Ont.), au bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488, Edmonton (Alb.), et aux bureaux de poste de Calgary et Coronation (Alb.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformite des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018-105e rue, case postale 488 Edmonton (Alb.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 12 mars 1958.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 23 AVRIL 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUAI-BRISE-LAMES, MCBETH POINT (MANITOBA".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef, ministère des Travaux publics, (Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg 1 (Man.), et au bureau de St-Boniface (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 12 mars 1958.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 23 AVRIL 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., KERROBERT (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon, (Sask.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018-105e rue, Edmonton, (Alta.), et aux bureaux de poste de North Battleford et Kerrobert, (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 12 mars 1958.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 23 AVRIL 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., CANORA, (SASKATCHEWAN)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon, (Sask.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg, (Man.), et aux bureaux de poste de Yorkton et Canora, (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformite des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 12 mars 1958.

VIMY

L'assemblée des Parents et Maîtres eut lieu, lundi le 10 mars, dans la salle paroissiale.

Une assemblée des Fermiers Unis (F.U.A.) eut lieu le 11 mars. Il y eut un film sur les maladies des animaux.

Dans les élections municipales, le 15 mars, M. Joseph Dusseault fut réélu pour un autre terme.

M. le curé Joseph Lachance passait quelques jours à St-Paul dernièrement. L'abbé Edmond Croteau, the Thorhild, le remplaçait durant son absence. En visite au presbytère, la semaine dernière, l'abbé Dumas, de St-Paul, et l'abbé Martineau, de Morinville.

A l'hôpital, ces derniers temps, M. Euclide Riopel, Mme Y. Ihuelou, Mme Edouard Parrent, Jocelyne et Denis Apchin.

Une explosion d'une fournaise à l'huile mit le feu dans l'office de M. J.-W. Lanouette, la semaine dernière, heureusement les dommages n'ont pas été graves.

Dimanche le 16 mars eut lieu le 2e bingo et partie de cartes de la saison. Mme Gabriel Caouette et Mme Roger Laplante gagnèrent le prix des dames; MM. Léonard Blanchette et Joseph Laplante, ceux des hommes; Mme Léonard Blanchette gagnait la râfle.

Le 23 mars eut lieu la deuxième partie de cartes au profit de l'église. Les prix des dames furent gagnés par Mme Wilfrid Provençal, Mme Donat Labby et Mme Henri Garneau; les prix des hommes par MM. A. Kramps et Joseph Laplante; un couvre-pieds donné par Mme Aimé Fortier fut gagné par M. Henri Bernard.

Les maîtres et maîtresses assistaient à une convention à Westlock, vendredi le 21 mars.

Dimanche le 13 avril aura lieu une heure d'amateurs au profit du sport. Tous sont bienvenus. Ceux qui veulent *prendre part s'il vous plaît donnés* vos noms à Mme Wilfrid Provençal.

Annonces classées

Entraînement d'aviateurs

FORT KENT

Mardi soir le 18, avait lieu au gymnase de l'école une réunion ayant pour but de former l'Association Athlétique de Fort-Kent. Cette association, une modification du Sports Club, verra à l'organisation des sports dans notre localité. L'exécutif est formé d'un président, vice-président, secrétaire et de 4 directeurs. Les nominations eurent lieu comme suit: président: Wayne Bowsfield; vice-prés.: Réal Croteau; secrétaire: Marcel Ducharme; directeurs: Paul Poty, Alec Semeniuk, Paul-Emile Gamache, Harvey Ducharme.

Aux élections municipales du 15 mars dernier, M. Alfred Gamache l'emportait sur M. Gelety par une majorité bien marquée.

M. et Mme Jean-Paul Bourbeau et leur famille doivent nous quitter bientôt pour la Colombie. Nous leur souhaitons bon succès. M. Bourbeau doit faire encan jeudi le 27.

Samedi matin, MM. Lionel Beaunoyer et Raymond Campeau nous quittaient pour un voyage de trois semaines dans l'Est du pays.

Dernièrement, Mme Gérard Gamache faisait un court séjour à l'hòpital St-Louis tandis que Mme Fels y poursuit encore le sien. Voeux de bon rétablissement!

Relève albertaine

Comité provincial

Comme vous vous apercevez Pâques arrive vite. Fini le deuxième trimestre! Mais avec la fin du trimestre vient la fin de notre étude sur la qualité étudiée maintenant: celle du vrai sens de l'amour. Voici pourquoi la Relève devrait finir ce trimestre avec quelque chose de spécial. Plusieurs locaux ont organisé quelque chose à cette fin, d'autres attendent le prochain trimestre. En effet le régional d'Edmonton entreprend une campagne sur l'amour. Le sens de l'amour aujourd'hui est déformé; l'on conçoit l'amour comme il nous est présenté par les vues, les chansonnettes et les romans. Cet amour n'est pas le véritable amour. Voici pourquoi il faut insister sur cette qualité: le vrai sens de l'amour; il faut qu'une vraie conception de l'amour nous pénètre tous après cette étude, et à la fin de l'année, reste en nous pour toujours. Alors il faut nous rappeler que le vrai amour est un amour non égoiste.

Comme je vous ai dit, le régional d'Edmonton, sous la direction de Paul Belley, entreprend une campagne sur l'amour. Durant cinq jours l'on prendra un problème chaque jour, on l'étudiera et on en tirera des conclusions et résolutions. Le régional veut lancer cette campagne la semaine du 24 au 28 mars. Bon succès à tous!

Alors voici déjà passé la troisième page mensuelle de la Relève dans "La Survivance". Vous pouvez voir que nous la remplissons. Aussi n'oubliez pas le programme de la Relève à la radio. Cette semaine ce sera le provincial. L'heure est toujours à 6h.45 p.m. chaque dimanche. Vous l'écouterez, n'est-ce pas?

Roger Lafleur

Collège N.-D. de la Paix

Bien chers amis,

Que de plaisir à lire vos lettres! A notre tour, nous, les gars du Collège Notre-Dame, sommes tout heureux de vous faire part de nos récentes activités.

"Sommes-nous assez polis? — Est-ce que nous sommes des gentilshommes?" Voilà deux questions sérieuses que nous nous sommes posées. Nous avons trouvé que nous ne l'étions pas assez, et c'est pourquoi nous avons organisé une grande "Campagne de politesse" du 22 au 31 janvier. Ceci consistait en des mots d'ordre pour chaque jour, donnés par un élève qui nous invitait à les pratiquer durant la journée. Nous avions aussi à répondre tous les jours à un court questionnaire sur "les bonnes manières" en différentes circonstances de la vie, puis, le lendemain à l'occasion d'un 2ème questionnaire, on donnait les réponses du dernier. A la fin de la Campagne un prix fut donné au gars jugé le plus poli.

Le 16 février, le Comité du Collège prit part à l'organisation d'une soirée au gymnase de l'école Routhier. Cette *soirée* avait pour thème: "SACHONS ETRE UN PEUPLE DE FRERES", et pour cri de ralliement: "TOUJOURS CONTENTS, TOUJOURS AMIS", afin de mettre en relief le thème "SOIS AMICAL". Au programme figuraient des jeux, des chants, des rondes, une discussion et un goûter.

Nous avons continué cette année au Collège le "Club du Président". Actuellement, trois groupes fonctionnent bien. Je vous assure que nous aurons bientôt de nombreux orateurs!

L'enquête sur le thème: "Sois Amical" fut faite lors des discussions à la soirée du 16 février. Pour "agir" nous avons décidé de faire une liste de livres de la bibliothèque sur des sujets concernant l'amitié, le caractère des adolescents et les bonnes manières; la liste faite, nous ferons une sage propagande pour que nos amis lisent ces livres, ce qui fera aussi un heureux retour sur le programme de l'an passé.

Eh bien, les amis, en voilà assez pour aujourd'hui, car il ne faut pas abuser des bonnes choses! Donc, à tous bonne chance et joie sereine dans vos activités enrichissantes de Relève.

Amicalement vôtre,

Le Comité du Collège
Eugène Leblanc

Autour du monde

(suite de page une)

l'étranger. C'était là deux questions totalement étrangères l'une à l'autre, selon lui.

* * *

L'Est et l'Ouest continuent par ailleurs à être divisés sur la question du désarmement. Moscou insiste pour que les négociations sur le désarmement soient réservées à la conférence au sommet. L'Occident espère que des entretiens sur cette question pourraient reprendre à l'ONU malgré l'opposition à ce projet de l'URSS.

* * *

Les renseignements les plus contradictoires continuent à parvenir d'Indonésie. On sait qu'une rébellion armée a éclaté au Sumatra central contre le gouvernement de Jakarta, au sujet de la participation d'éléments communistes au gouvernement. Les insurgés exigeaient le renvoi de tous les éléments pro-communistes, et devant le refus de Jakarta entrèrent en rébellion ouverte. Le gouvernement lança contre les insurgés des troupes et fit diffuser des communiqués de victoire. Mais les insurgés, de leur côté, ont lancé des communiqués affirmant qu'ils avaient remporté de grands succès. On apprenait le 17 mars que le Nord de l'île Sumatra avait rompu avec le gouvernement et rejoint l'insurrection.

Les nouvelles apprenaient que le port de Médan était tombé aux mains des rebelles qui avaient été aidé dans cette opération par des troupes des forces du gouvernement de Jakarta qui étaient passées de l'autre côté.

La chute de Médan a été durement ressentie par le gouvernement de Jakarta.

* * *

Le gouvernement du président Gaillard a obtenu le mardi 18 mars un vote de confiance devant l'Assemblée Nationale française. Comme on craignait des manifestations populaires, d'importantes forces de gendarmerie avaient été appelées à Paris, mais la journée se passa sans incident. Cependant, on considère généralement que la situation de M. Gaillard est délicate.

* * *

La crise franco-tunisienne est toujours ouverte. Malgré une intense activité, les deux médiateurs, M. Murphy envoyé des Etats-Unis et Harold Beltey, de Grande-Bretagne, n'ont pas encore réussi à concilier les points de vue de la France et de la Tunisie.

Les deux médiateurs ont eu d'importants entretiens tant à Tunis qu'à Paris.

* * *

Le 17 mars, la Marine américaine a réussi à lancer dans l'espace une fusée Vanguard portant un satellite artificiel le 2ème des Etats-Unis le 2ème bébé-lune américain suit une orbite sensiblement plus éloignée de la terre que les autres satellites lancés dans l'espace jusqu'à présent. De très petites dimensions, il doit poursuivre sa course de 5 à 10 ans.

On discutera d'une régie de l'espace

Washington. — A son retour d'un voyage de dix jours en Extrême-Orient, le secrétaire d'Etat, M. J.-F. Dulles, sera appelé à faire opposition au projet de régie de l'espace soumis en fin de semaine par l'URSS.

Les démocrates de l'opposition, dirigés par le leader du Sénat, M. Lyndon Johnson du Texas, ont dénoncé les autorités républicaines parce qu'elles ont permis aux Russes de voler la vedette avec ce projet.

M. Johnson a demandé que les Etats-Unis proposent à leur tour une agence de l'espace qui ne serait pas conditionnée par l'abolition de toutes les bases américaines à l'étranger, comme l'exigent les Soviets.

Il y a un discernement difficile à opérer entre l'excès des consessions qui perd tout et l'excès des dénégations qui nous rend incapables de rien obtenir.

Mgr d'Hulst

Session provinciale

(suite de la page une)

vidu, M. Miller déclara que la plupart des magistrats ignorent jusqu'aux plus élémentaires principes de la justice, qui posent des l'abord: "que tout accusé est innocent jusqu'à ce qu'il soit prouvé coupable."

Il condamna la pratique de nommer comme magistrats aux cours de police des personnes qui résident dans le même arrondissement.

Souvent, dit-il, ces magistrats ont leur bureau dans les quartiers réservés aux agents de police dont ils sont les amis, les parents, et dont ils suivent assez souvent les avis."

Il ajouta, qu'il est impossible à un homme de juger impartialement un "cas qu'il a entendu discuter au préalable, dans tous les cafés, les hôtels, et les magasins du village."

"L'ignorance de la loi est aussi responsable pour des sentences sévères imposées parfois sans considérer aucune circonstance atténuante."

Aucune restriction n'est imposée sur la jurisdiction de ces magistrats, à l'exception de la sentence de mort. Cependant, ils ne peuvent agir dans une "poursuite sous le Code civil" si le *montant* s'élève à plus de $200.00.

Il lança comme dernière flèche le fait "que lorsqu'on attaque le portefeuille d'un homme, tout le monde crie, et peu de gens s'inquiètent de ses libertés comme individu".

"Le nombre croissant des rappels, contre les sentences des magistrats, devrait persuader le procureur-général que des réformes sont nécessaires dans son département."

M. Manning lui répliqua dans ce sens:

"Je comprends dans toute sa mesure, la responsabilité du gouvernement envers chacun de ses citoyens. Je doute fort que la situation des cours de police soit telle que M. Miller l'a décrite. D'autre part, on ne peut empêcher tous les abus de justice; on en trouve même aux niveaux supérieurs, où les cours sont présidées par des juges versés dans tous les détails de la loi. Si le jugement paraît injuste, toute personne peut en appeler à une autorité plus élevée."

Finalement M. Miller conclut sur l'assurance que 26 magistrats de circuit suffiraient pour une meilleure administration de la justice dans la province. Quant au manque de coopération de l'Association des gens de Loi, il le blâma sur le peu de rémunération offerte aux magistrats.

Le vote renversa la motion.

G.D.

Vente par soumission
Succession de Ludger Raby

Le Curateur de l'Etat aux successions met en vente par soumission:

Le quart nord-ouest de section 2 (2), township soixante dix-neuf (79), range vingt-deux (22), ouest du cinquième mérédien de la dite province tel que démontré sur le plan d'arpentage du dit township signé à Ottawa le 9ème jour de janvier A.D. 1957, et comprenant cent soixante-un acres (161) plus ou moins. Réserve étant faite pour la Province d'Alberta, ses successeurs et ayants droit toutes mines et minéraux et le droit de les extraire tel que spécifié dans la notice No 3671 et aussi sujet à tout autres droits et stipulations tels que contenus dans la dite notice.

Les améliorations sur cette propriété sont telles que suit: 150 acres en culture, clôtures, puits, garage, (4) greniers, poulailler et maison de (8) chambres.

Titre clair. Taxes annuelles approximatives de $150.00. La propriété est à vendre par soumission, sujet au bail encore en vigueur jusqu'au 31 mars 1959.

Les soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à 2h. de l'après-midi le mercredi 23ème jour d'avril A.D. 1958, pour l'achat de cette propriété, indiquant si l'on paiera comptant ou par versements. Les soumissions devront être envoyées par enveloppe cachetée et marquée "Tender, Raby Estate" accompagnées d'un chèque visé au montant de dix pour cent (10%) de la soumission.

L'on n'acceptera pas nécessairement la plus basse ou aucune des soumissions. Les dépôts seront retournés à ceux dont la soumission n'aura pas été acceptée.

PUBLIC TRUSTEE
LAND TITLES BUILDING
Edmonton, Alberta